



PROJET DE TERRITOIRE

20³²₂₂↑

Touraine Vallée
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES de l'indre

SOMM AIRE



| | |
|--|------------|
| PRÉSENTATION DE TOURAINE VALLÉE DE L'INDRE | 4 |
| PRÉAMBULE | 6 |
| DIAGNOSTIC | 10 |
| LES 6 ENJEUX DU PROJET DE TERRITOIRE & LEURS 57 FICHES ACTIONS | 35 |
| 1. Contribuer à développer un environnement éco-responsable | 37 |
| → Mettre en œuvre une politique éco-responsable exemplaire et innovante | 40 - 43 |
| → Accompagner la population à une politique de changement des habitudes de vie et de consommation | 44 - 45 |
| → Impulser l'autonomie énergétique verte | 46 - 47 |
| → Favoriser la gestion responsable des déchets | 48 - 49 |
| 2. Développer l'activité économique | 51 |
| → Rapprocher l'emploi, les commerces et les services des habitants du territoire | 54 - 57 |
| → Développer l'attractivité du territoire et se démarquer pour maintenir et attirer les entreprises | 58 - 60 |
| → Optimiser l'offre foncière et faciliter les démarches des entreprises pour favoriser leur installation et leur développement en adéquation avec le besoin d'emploi sur le territoire | 61 - 63 |
| 3. Favoriser la cohésion sociale | 65 |
| → Offrir des services publics de proximité pour toute la population de façon équitable sur l'ensemble du territoire | 68 - 75 |
| → Construire une identité de territoire fondée sur la mixité et la solidarité | 76 - 79 |
| → Faire connaître les services publics du territoire pour les rendre davantage accessibles | 80 - 81 |
| 4. Agir pour la mobilité du territoire | 83 |
| → Effectuer un diagnostic des mobilités sur le territoire afin d'établir un plan d'action cohérent et finançable | 86 - 87 |
| → Développer et défendre une offre de mobilité adaptée aux besoins de déplacements professionnels et personnels pratique et sécurisée | 88 - 90 |
| → Privilégier, développer et encourager la mobilité propre | 91 - 92 |
| 5. Mutualiser les moyens via Touraine Vallée de l'Indre et inter communes | 95 |
| → Favoriser les réseaux et les rencontres entre professionnels dans un but de développement de l'activité économique | 98 - 99 |
| → Agir ensemble pour améliorer l'efficacité de l'action publique locale | 100 - 102 |
| → Communiquer de façon concertée pour informer et accompagner l'ensemble des actions du territoire | 103 |
| 6. Préserver et mettre en valeur le patrimoine | 105 |
| → Définir et recenser le patrimoine à protéger et à mettre en valeur | 108 |
| → Utiliser le patrimoine comme vecteur de lien social et de bien vivre ensemble | 109 |
| → Rendre attractif le territoire pour dynamiser le tourisme | 110 - 113 |
| → Préserver, aménager et améliorer le patrimoine pour le rendre accessible | 114 - 117 |

PRÉSENTATION

DE TOURAINNE VALLÉE DE L'INDRE

Mot du Président

Que laisserons-nous à nos enfants ?
Quelles sont les valeurs que nous devons défendre ?

Le Projet de Territoire a pour but de tracer les grandes lignes et les grandes orientations de l'avenir de notre Communauté de communes : donner une vision sur les 10 ans à venir, en déterminer les contours.

Notre ambition politique est de permettre à tous, habitants – entreprises – institutions, de bien vivre sur notre Communauté de communes.

Il était important de débiter ce nouveau mandat par la perspective d'être désormais un ensemble unique, cohérent et de déplacer les clivages pour voir plus loin.

Que nous soyons Maires, Vice-présidents ou Conseillers, les 55 élus du Conseil communautaire se sont engagés à travailler sur le sens et l'avenir qu'ils souhaitent se donner à l'horizon des 10 ans à venir.

Malgré le COVID et les confinements, durant plusieurs séminaires, nous nous sommes retrouvés pour échanger et débiter sur les contours d'une nouvelle Communauté.

Portés par des valeurs communes basées sur la volonté de porter une politique transparente, faite d'échanges francs, nous avons élaboré une feuille de route cohérente avec notre vision du territoire. Nous avons abouti à un diagnostic commun et à des constats, pour ensuite déterminer 6 grands enjeux sur lesquels nous allons pouvoir impulser notre politique générale.

Comme vous le découvrirez, le **Projet de Territoire est composé des six enjeux stratégiques suivants :**

- **Contribuer à développer un environnement écoresponsable**
- **Développer l'activité économique**
- **Favoriser la cohésion sociale**
- **Agir pour la mobilité sur le territoire**
- **Mutualiser les moyens via la Communauté de communes et inter-communes**
- **Préserver et mettre en valeur le patrimoine**

Le fruit de nos réflexions a été soumis à l'avis du tout nouveau Conseil de développement. Constitué de citoyens bénévoles, de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, le Conseil de développement a pour but de contribuer à enrichir la décision politique.

Pierre angulaire du mandat, notre Projet de Territoire va permettre de guider nos actions, d'en mesurer les changements et surtout de donner une ligne claire à nos ambitions communes : celle de servir le territoire.

La Communauté de communes est avant tout un outil au service des communes.

Si nos communes sont fortes, alors notre territoire sera fort !



Eric Loizon
Président



Artannes-sur-Indre
 Azay-le-Rideau
 Bréhémont
 Cheillé
 La Chapelle aux Naux
 Esvres-sur-Indre
 Lignières-de-Touraine
 Montbazou
 Monts
 Pont-de-Ruan
 Rigny-Ussé

Rivarennnes
 Saché
 Saint-Branchs
 S^{te}-Catherine-de-Fierbois
 Sorigny
 Thilouze
 Truyes
 Vallères
 Veigné
 Villaines-les-Rochers
 Villeperdue



PRÉAMBULE

1. Un territoire privilégié

Touraine Vallée de l'Indre est une Communauté de communes regroupant 22 communes, avec une population de 54 387 habitants. Elle se situe dans le département d'Indre-et-Loire au Sud de la métropole tourangelle.

Touraine Vallée de l'Indre se situe à la frontière du périurbain et du rural. Traversée d'Est en Ouest par l'Indre, la Loire jouxtant son côté Ouest, elle offre une variété de paysages remarquables. Ses trames vertes et bleues sont enrichies par un patrimoine historique, du château d'Azay-le-Rideau au château d'Ussé, en passant par le donjon de Montbazou. Ce cadre de vie privilégié conforte l'attrait touristique du territoire.

Les dessertes, assurées notamment par l'A10, la D 910 et l'A85, font de Touraine Vallée de l'Indre un lieu facile d'accès permettant un développement économique vecteur d'emplois pour les habitants du territoire. Des zones d'activités d'intérêt régional ont permis l'installation de grandes entreprises.

La qualité de vie, confortée par l'offre de services complets en matières d'enfance-jeunesse, de sports et de culture, est vecteur de dynamique démographique.

Enfin, territoire innovant, la Communauté de communes a impulsé sur le département une politique environnementale sur les mobilités et l'énergie, en favorisant le déploiement de l'hydrogène.





© Manon DELAVEAU - Station de distribution hydrogène - Sorigny

2. Un large panel de compétences

Touraine Vallée de l'Indre exerce les compétences prévues par ses statuts approuvés par les 22 communes qui la composent :

- Aménagement du territoire
- Développement économique et insertion professionnelle
- GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMA-PI)
- Aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Politique du logement
- Actions sociales d'intérêt communautaire
- Maisons France Services
- Eau et assainissement
- Transport
- Réseaux de communication électroniques
- Enfance-Jeunesse
- Instruction des actes d'urbanisme
- Actions culturelles et lecture publique
- Tourisme
- Equipements sportifs d'intérêt communautaire
- Contrat Local de Santé (CLS)

Ces compétences variées mais complémentaires ont été confiées par les communes, soit par la loi (compétences obligatoires), soit par une volonté partagée de mutualiser les moyens de l'action publique.

Exercer des compétences, ce n'est pas seulement gérer le fonctionnement présent des services à la population, c'est également anticiper l'avenir en prévoyant les actions futures qui permettront de pérenniser et d'améliorer le cadre de vie.

C'est l'objet du projet de territoire !



3. Un projet de territoire pour relever les défis de demain

Le projet de territoire, c'est une vision partagée du territoire de la Communauté de communes et de ses communes membres pour les défis communs qu'elles entendent relever sur les dix prochaines années.

Pour que ce futur ne soit pas subi, il est nécessaire de définir les actions prioritaires sur la base d'un diagnostic établissant nos atouts et nos faiblesses.

L'élaboration du projet de territoire s'inscrit dans la synthèse des réflexions stratégiques élaborées de manière concertée à des échelles différentes :

- Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) à l'échelle régionale
- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) à l'échelle de l'agglomération tourangelle
- Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) à l'échelle de l'agglomération tourangelle
- Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) à l'échelle de la Communauté de communes
- La Convention Territoriale Globale signée avec la CAF Touraine
- Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) signé avec la Région

- Le Schéma de Développement Économique et la Stratégie de Développement Touristique à l'échelle de la Communauté de communes
- Le Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE) signé avec l'État
- Les Plans Locaux d'Urbanisme des communes

Le projet de territoire fait l'objet d'une concertation spécifique prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales. Il est soumis au Conseil de Développement, instance indépendante composée d'acteurs civils et représentatifs du territoire.

Le Conseil de Développement s'est saisi du projet de territoire après son installation. Il a émis un avis favorable comme suit :

“ Le Conseil de Développement, après avoir vérifié le contenu, émet un avis favorable au projet de territoire de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre.

Le Conseil de Développement ajoute néanmoins que, compte tenu des enjeux ambitieux et sources de développement déclinés dans ce projet, il est indispensable, qu'au regard de ses compétences et de ses actions, la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre soit mieux identifiée par les administrés, tant sur ses attributions que sur les responsabilités distinctes des acteurs. Ainsi, une communication soutenue et claire doit être un des facteurs premiers de réussite de ce projet. A ce titre, les 22 communes qui composent notre communauté ont un rôle





déterminant pour asseoir une communication efficace et atteindre une cohésion d'ensemble. Elles doivent, pour ce faire, devenir les relais actifs de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre auprès des administrés.

Les différentes commissions du Conseil de Développement ont émis des observations, visant à conforter le projet de territoire. Elles soulignent la transversalité des axes, notamment en matière de mobilité, d'offres équilibrées accessibles à tous, et pour laquelle les besoins exprimés constituent un enjeu fort pour notre territoire.



Le schéma d'élaboration du projet de territoire a été le suivant :



DIAG NOSTIC



Le diagnostic est un état des lieux qui recense, sur un territoire déterminé, les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux (...). Il fournit des explications sur l'évolution du passé et des appréciations sur l'évolution future.

C'est un processus de travail participatif qui met en évidence les points forts, les points faibles, les potentialités et les menaces du territoire. Il recherche des écarts entre les représentations des différents acteurs, met en évidence des atouts et des attentes. Il recherche les causes des dysfonctionnements et surtout il recherche des axes de progrès.

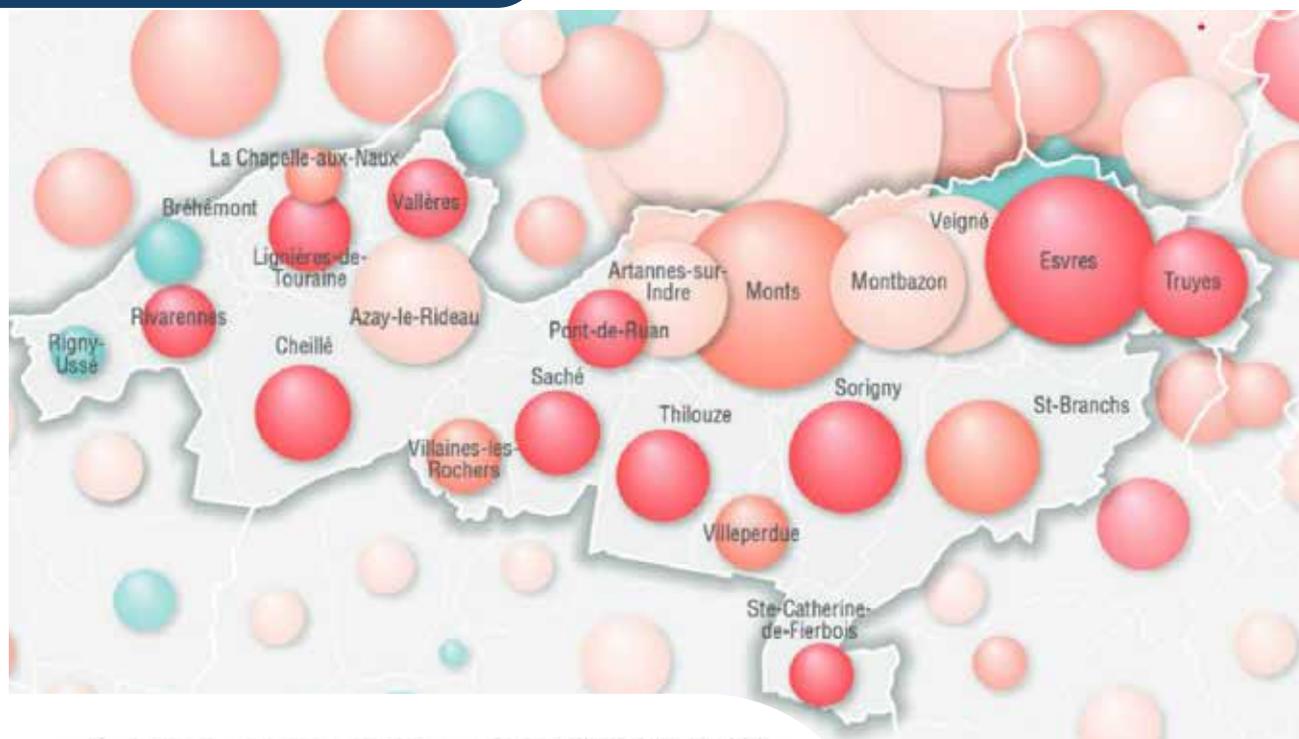


1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1. Un territoire attractif

- 54 387 habitants, soit 8,6 % de la population départementale
- 1,3 % par an de croissance démographique
- 3 habitants sur 10 ont moins de 25 ans (2nd territoire le plus jeune d'Indre-et-Loire)
- ¼ des habitants a au moins 60 ans
- 9,5 % de logements vacants en 2017 (contre 8% en France)
- 7,8 % de locatif social
- 1,7 % d'augmentation du nombre de logements sociaux par an

Le dynamisme démographique



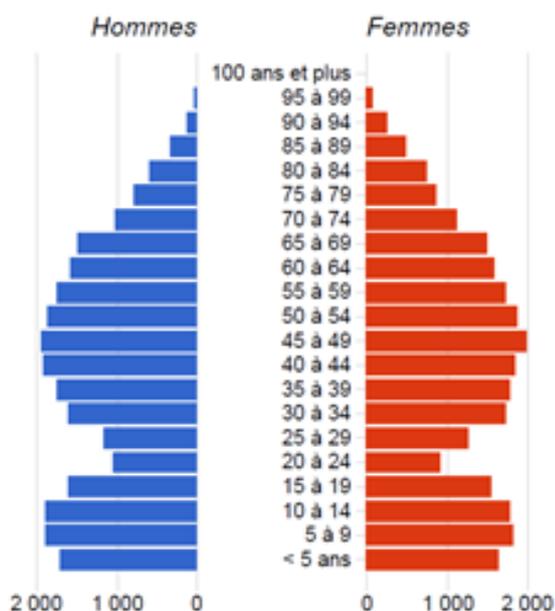
Évolution annuelle de la population entre 2006 et 2016

- Plus de +1,5%
- Entre +0,7% et +1,5%
- Entre +0% et +0,7%
- Négative

Nombre d'habitants en 2016



Pyramide des âges de la Communauté de communes



+ ATOUTS

- Des communes majoritairement périurbaines qui bénéficient de la proximité de l'agglomération tourangelle
- Population jeune

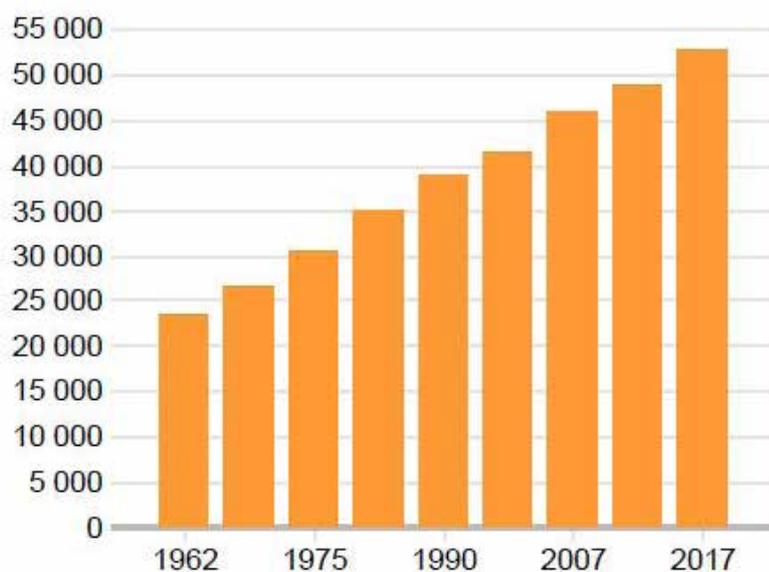
- FAIBLESSES

- Une pression urbaine liée à la proximité de l'agglomération tourangelle

➔ ENJEUX

- ➔ Anticiper et planifier les réponses aux besoins en matière d'équipements et de services des habitants qui évoluent à mesure que la population augmente

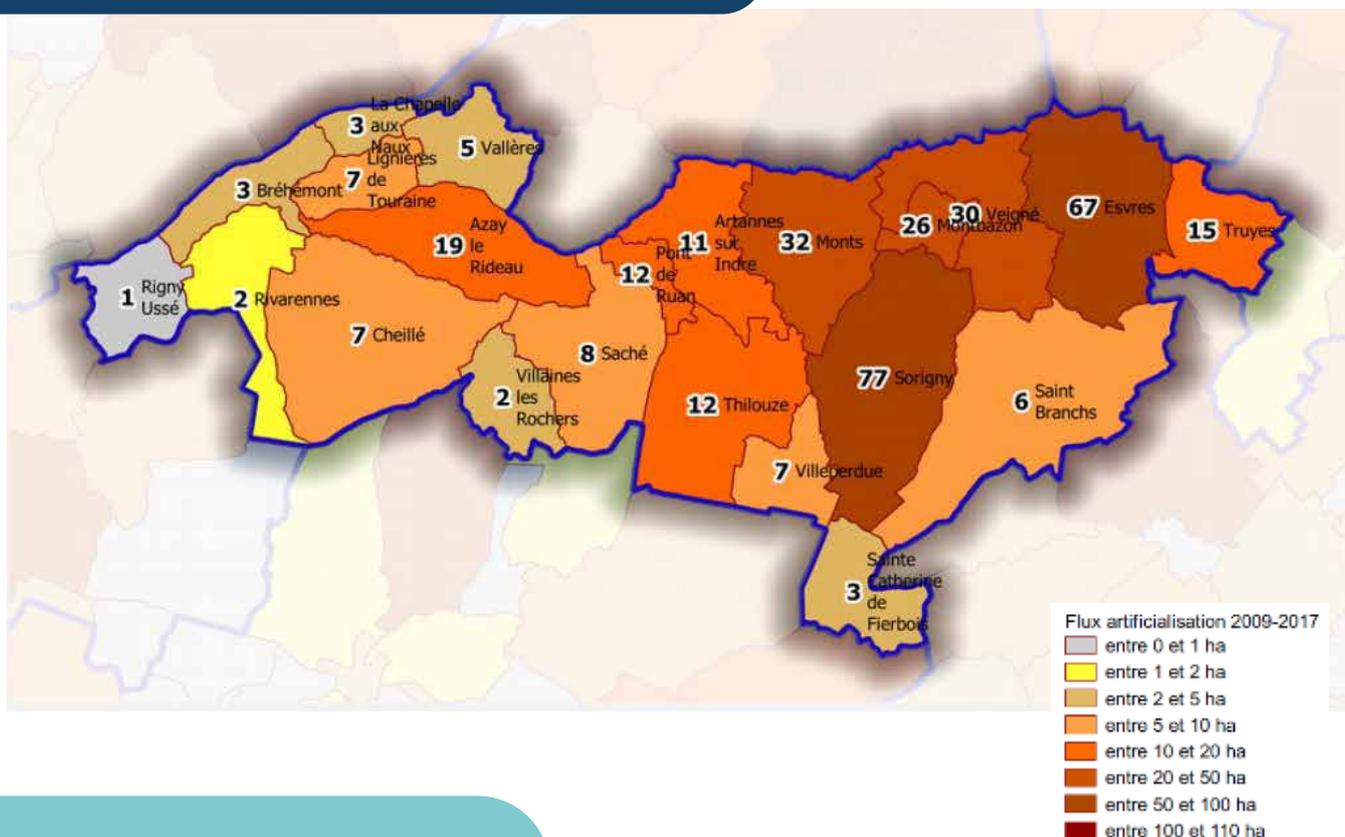
Evolution de la population de Touraine Vallée de l'Indre



2. Une artificialisation des sols à limiter

353 hectares ont été artificialisés entre 2009 et 2017 sur le territoire

Flux d'artificialisation 2009-2017 (en hectares)



+ ATOUTS

• Une part importante d'espaces naturels et agricoles qui constitue le socle du territoire intercommunal

- FAIBLESSES

- Une consommation de l'espace progressive depuis les années 1990
- Une pression urbaine liée à la proximité de l'agglomération tourangelle
- Une diminution du nombre d'exploitations agricoles

➔ ENJEUX

- ➔ La maîtrise de la consommation d'espaces naturels et agricoles pour préserver les activités économiques en place, la biodiversité et la qualité du cadre de vie sur le territoire
- ➔ Le maintien des capacités de stockage de carbone du territoire, en limitant la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers

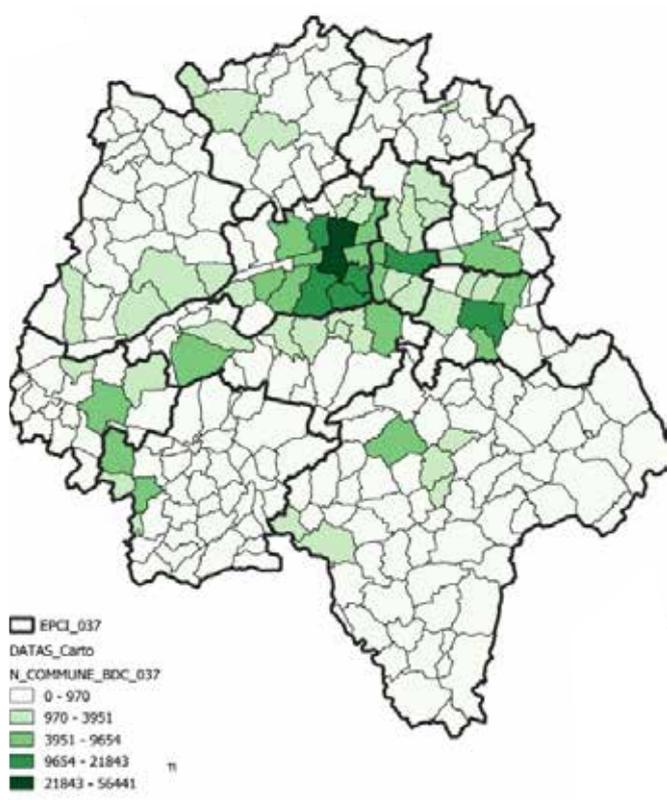
3. Des mobilités centrées sur la voiture

- 8 gares offrant 38 allers-retours par jour
- 2 des 8 accès autoroutiers d'Indre-et-Loire
- 1h19 de temps moyen de déplacement d'un habitant sur un jour de semaine (durée la plus élevée des intercommunalités du département)
- 30 % des actifs travaillent à l'intérieur de la Communauté de communes, 52 % dans la Métropole, 13 % dans une autre intercommunalité du département et 5 % travaillent ailleurs en France
- 73 % des déplacements sont effectués en voiture

RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS PAR MODE



Longueur des pistes cyclables (en mètres)



ATOUTS

- Organisation du transport scolaire avec la Région
- Présence de gares sur le territoire

FAIBLESSES

- Autosolisme
- Manque d'alternative à la voiture
- Absence d'un maillage de liaisons douces, y compris avec les territoires voisins

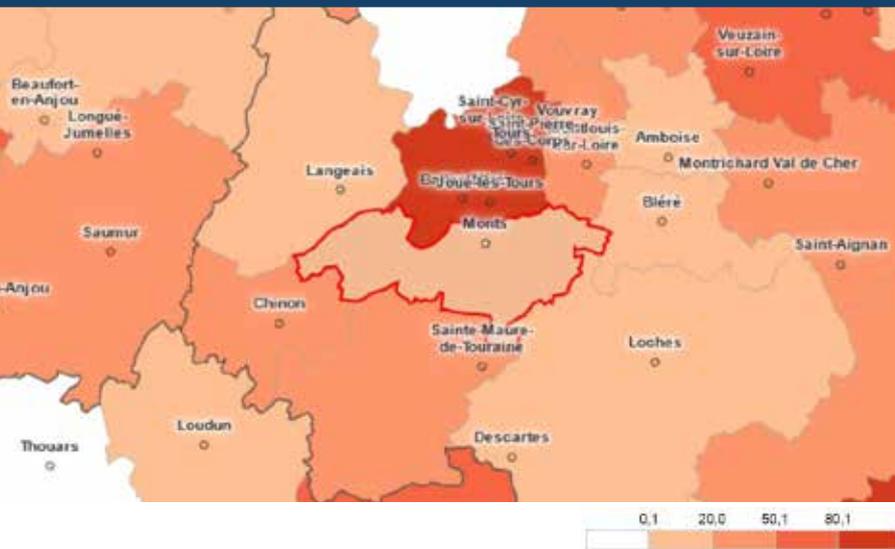
ENJEUX

- Structurer les liaisons douces du territoire et leur continuité
- Faciliter les déplacements multimodaux
- Assurer l'interconnexion avec les territoires voisins

4. Numérique : un déploiement à poursuivre

- 20 % des locaux du territoire raccordables à la fibre optique
- 100 % du territoire sont couvert par la 4G
- 4 espaces publics numériques sur le territoire

Part des locaux raccordables FTTH (fibre optique)



+ ATOUTS

- Territoire bien couvert par la 4G
- Déploiement de la fibre en cours sur la totalité de la Communauté de communes via l'action du Syndicat Mixte à horizon 2022

- FAIBLESSES

- Existence d'une fracture numérique
- Une sous-utilisation des outils numériques par les services communautaires

Part de la surface du territoire couverte en 4G par à minima un opérateur (en %)



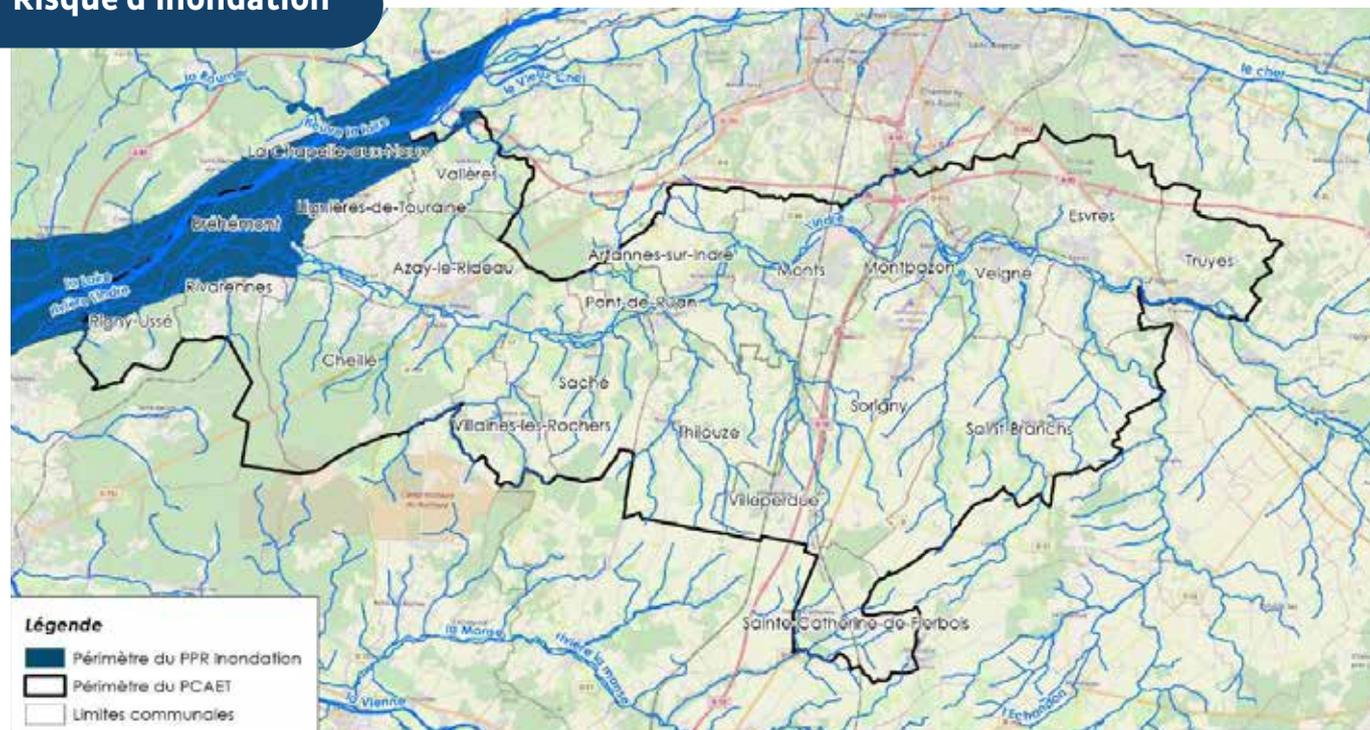
➔ ENJEUX

- Favoriser le déploiement de l'accès à internet à tous, y compris dans l'espace public
- Développer la dématérialisation en interne et au service de la population
- Participer à l'éducation numérique

5. Gestion des risques d'inondation, une compétence à appréhender

• 2 bassins hydrographiques : ceux de la Loire et de l'Indre

Risque d'inondation



+

ATOUTS

- La déclinaison du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) permet d'assurer une maîtrise du risque d'inondation

—

FAIBLESSES

- Une partie du territoire est soumise aux risques d'inondation
- Les effets du changement climatique peuvent potentiellement amplifier les aléas présents

➔

ENJEUX

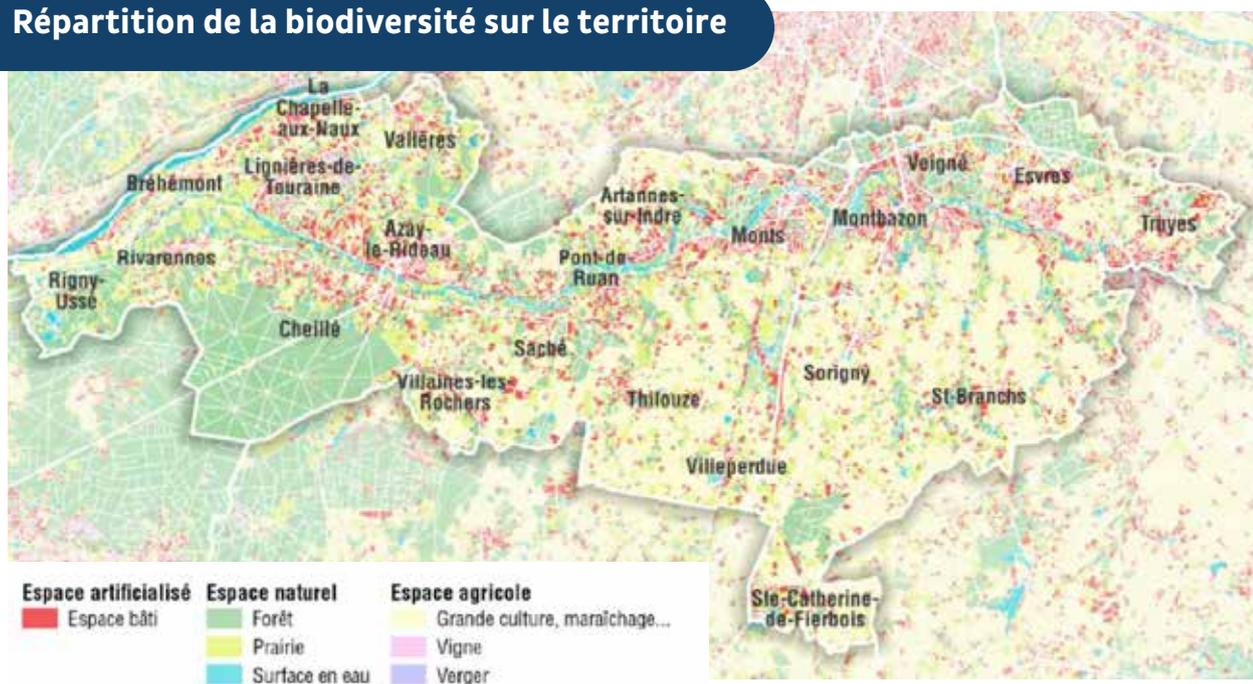
- ➔ Assurer la sécurité des habitants et des biens face aux risques d'inondation
- ➔ Organiser la gouvernance de la gestion des risques
- ➔ Réduire la vulnérabilité du territoire aux risques naturels

2 TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

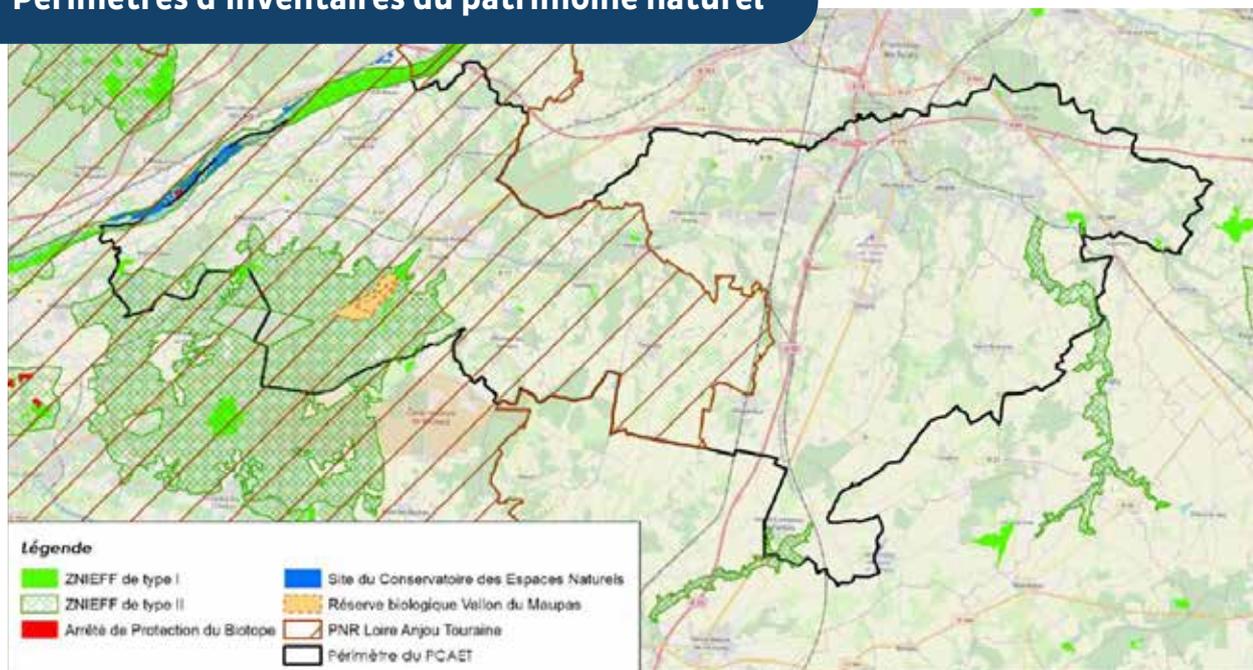
1. La biodiversité : une richesse à protéger

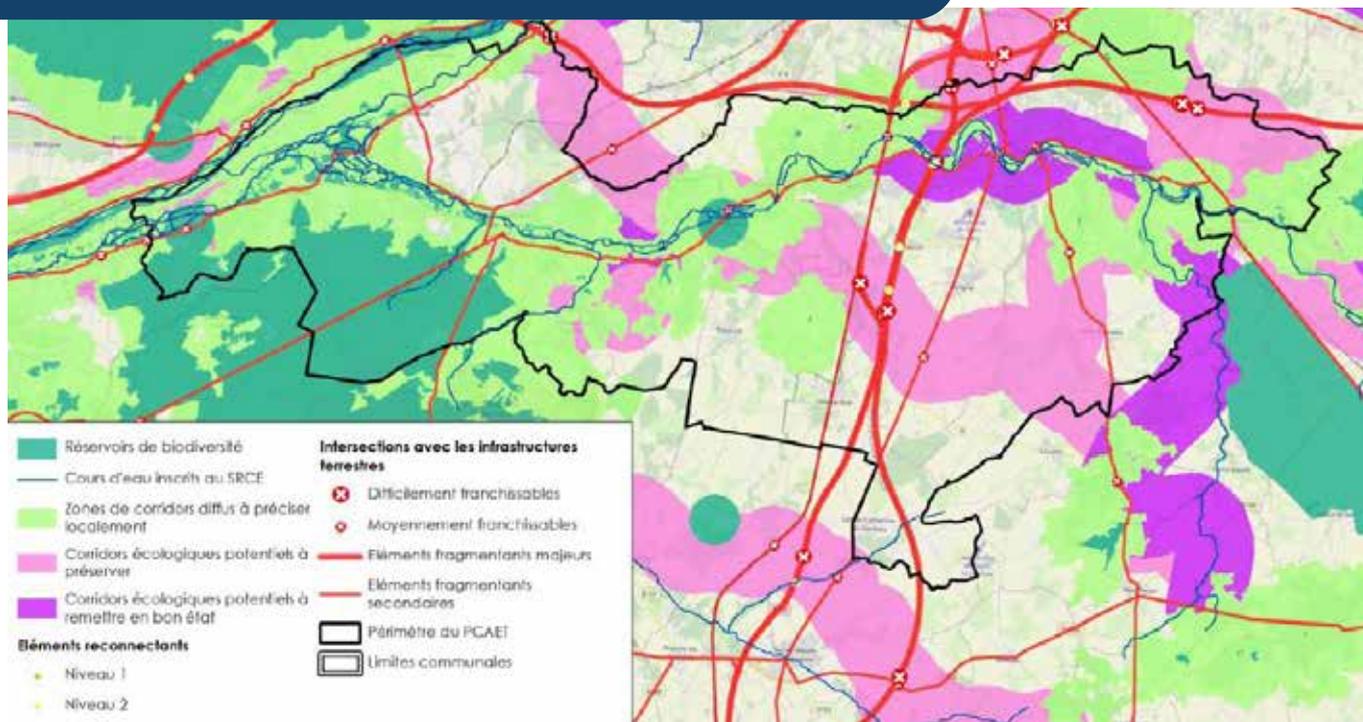
• 7 % du territoire sont couverts par des espaces naturels reconnus ou protégés

Répartition de la biodiversité sur le territoire



Périmètres d'inventaires du patrimoine naturel





+

ATOUTS

- Présence d'espaces naturels reconnus ou protégés
- Des milieux naturels remarquables inventoriés et protégés
- Un cadre régional et supra communal (SRCE, SCOT, PNR) qui permet d'assurer la préservation des milieux naturels et la fonctionnalité écologique du territoire
- Une Trame Verte et Bleue (TVB) bien identifiée et hiérarchisée : réservoirs de biodiversité, sous trames écologiques, corridors écologiques
- Une trame boisée et hydrographique dense support pour la TVB
- Des espaces verts qui constituent des supports pour la TVB en milieu urbain et qui contribuent à la qualité de vie des habitants

-

FAIBLESSES

- Des espaces agricoles relativement importants sur le territoire, moins favorables à la fonctionnalité écologique
- Des infrastructures de transports qui constituent des ruptures pour la continuité écologique
- Une pression urbaine impliquant une consommation des espaces naturels pouvant affaiblir les corridors écologiques
- La poursuite de l'intensification de l'agriculture entraînant la disparition d'espaces aux fonctionnalités écologiques remarquables
- Les effets du changement climatique sur la dégradation des milieux naturels et espèces animales

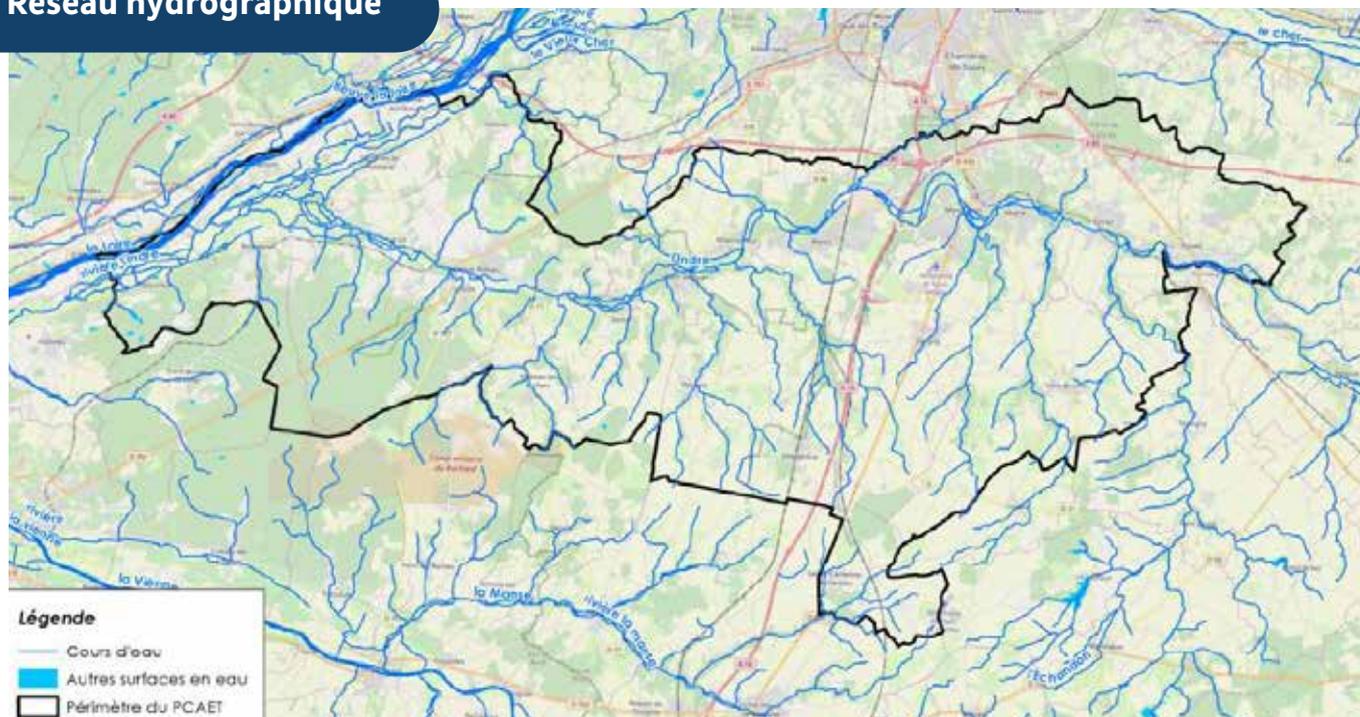
➔ ENJEUX

- ➔ **Préserver, restaurer et valoriser les espaces naturels et les milieux aquatiques et humides**
- ➔ **Sensibiliser les acteurs du territoire à la préservation de la biodiversité**

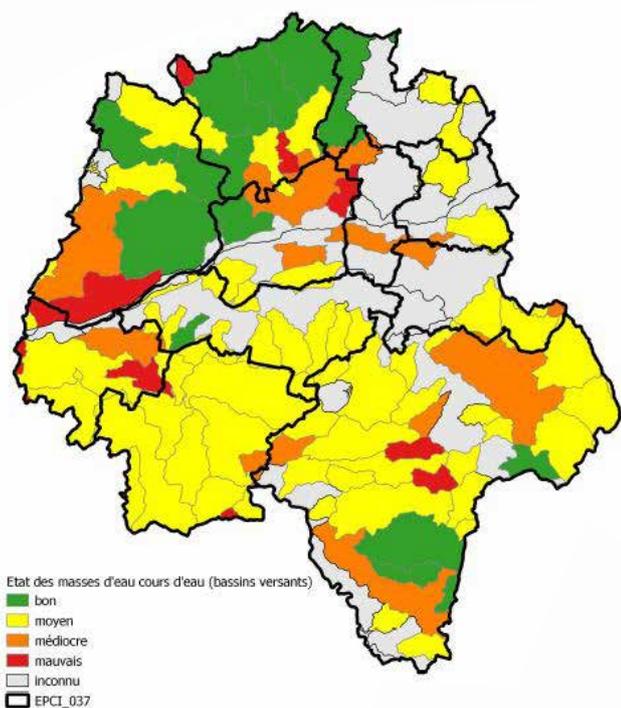
2. L'eau : une ressource à préserver

• 14 stations d'épuration sur le territoire

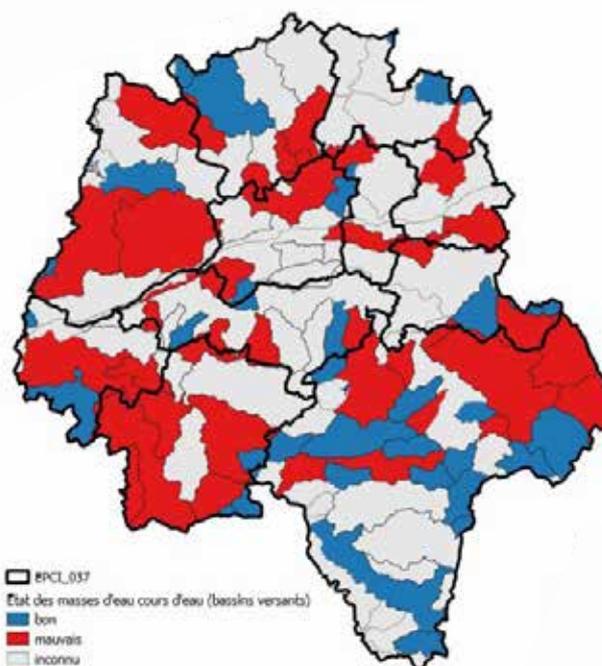
Réseau hydrographique



Etat écologique des masses d'eau superficielles en 2019



Etat chimique des masses d'eau superficielles en 2019





⊕ ATOUTS

- Une ressource en eau souterraine et superficielle abondante
- Des périmètres de captages qui garantissent la protection de la ressource en eau
- Des études de gestion de la ressource en eau qui ont permis de mettre en place des mesures pour la préserver
- Gestion des milieux aquatiques déléguée au Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre (SAVI)

⊖ FAIBLESSES

- Une consommation en eau potable qui dépend exclusivement de la nappe du Cénomaniens
- Les cours d'eau et nappes souterraines du territoire sont altérés par des pollutions d'origines agricoles (nitrates), industrielles et domestiques
- Un risque d'assèchement des milieux aquatiques dû en partie aux conséquences du changement climatique
- L'accroissement de la population et des zones d'activités implique l'augmentation des capacités des stations d'épuration
- Traitements insuffisants au niveau des stations de Cheillé, Veigné, Truyes et Sorigny
- Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) non conforme à Bréhémont

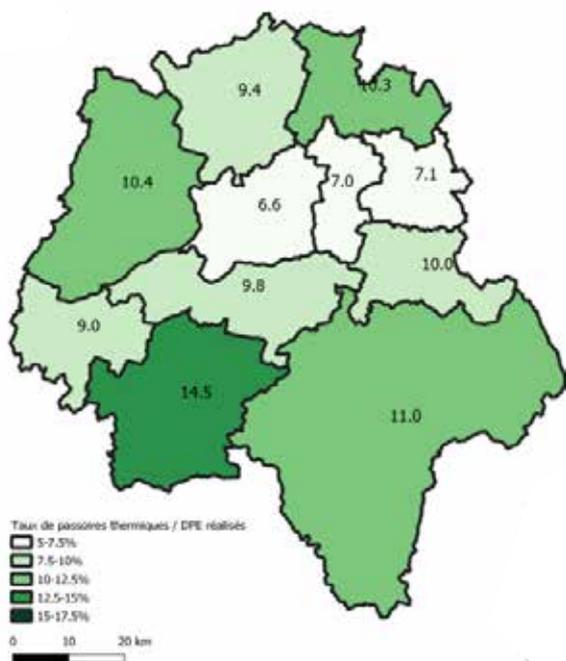
➔ ENJEUX

- Préserver la qualité des ressources en eau et leur accès
- Restaurer les milieux aquatiques et humides
- S'assurer de la qualité des rejets dans le milieu naturel

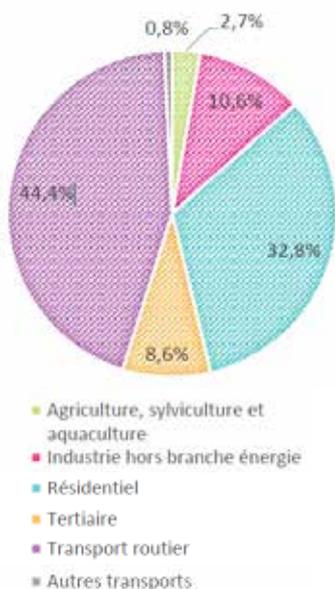
3. Une consommation énergétique à maîtriser et à décarboner

- Consommation d'énergie finale du territoire en 2018 : 1 273 GWh
- 32,8 % de la consommation d'énergie concerne le secteur résidentiel
- Potentiel d'économie d'énergie de 53 % à l'horizon 2050

Taux de passoires thermiques dans le privé par rapport aux DPE réalisés



Répartition des secteurs dans les consommations énergétiques en 2016



ATOUPS

- Un territoire assez peu densément peuplé au regard de sa situation périurbaine vis-à-vis de l'agglomération de Tours
- Un potentiel d'économie d'énergie important
- La mission d'un conseiller en énergie partagé sur 3 ans a permis d'établir des pré-diagnostic énergétiques pour les communes et l'intercommunalité
- Adoption d'un PCAET avec des objectifs chiffrés

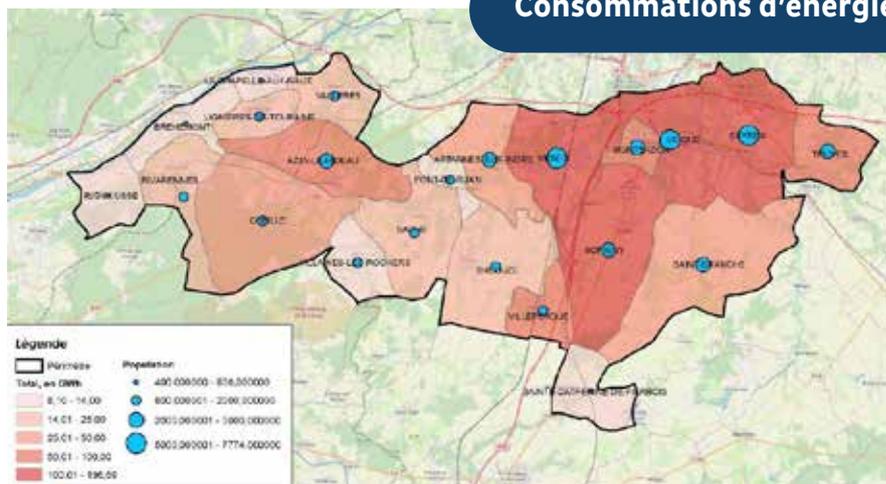
FAIBLESSES

- Forte consommation d'énergie dans les secteurs résidentiel et du transport routier

ENJEUX

- Diminuer l'impact des secteurs résidentiel et routier sur la consommation énergétique du territoire
- Diminuer les consommations énergétiques des bâtiments et de l'éclairage public
- Accompagner les habitants dans la rénovation énergétique de leur habitat

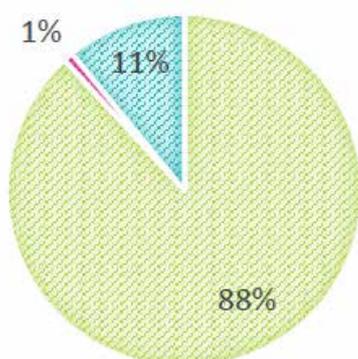
Consommations d'énergie



4. Des énergies renouvelables à déployer

- 22,4 GWh produits à partir d'énergies renouvelables en 2016
- Les énergies renouvelables représentent 2 % de la consommation énergétique du territoire
- 88 % de l'énergie renouvelable produite provient de la biomasse thermique
- Potentiel de production supplémentaire de 307 GWh

Production d'ENR en 2016



- Bois-énergie
- Géothermie
- Photovoltaïque

Déploiement de la filière hydrogène sur le territoire



+ ATOUTS

- Un potentiel de production d'énergies renouvelables important, notamment les ressources bois, photovoltaïque et géothermique
- Signature d'un COT EnR avec l'ADEME et la Région pour développer les énergies renouvelables
- Territoire précurseur sur le développement de la filière hydrogène

- FAIBLESSES

- Une capacité des réseaux trop faible pour accueillir la production électrique
- Des gisements parfois complexes à mobiliser

➔ ENJEUX

- ➔ Développer les énergies renouvelables et sensibiliser les acteurs du territoire
- ➔ Soutenir le développement de la filière hydrogène dans le cadre d'un écosystème départemental

5. Gestion des déchets : une stratégie à anticiper

- 6 déchèteries
- Diminution de la quantité de déchets collectés par habitant par an

Répartition des déchèteries du territoire



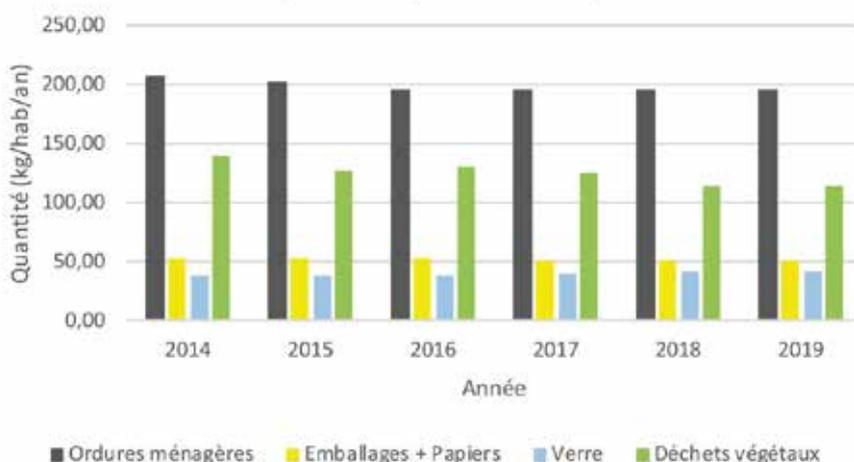
ATOUTS

- Des quantités moyennes de déchets collectés par habitant qui tendent à diminuer
- Acteurs du réemploi présents sur le territoire (EMMAUS, projet de ressourcerie...)
- Un centre de tri départemental à l'horizon 2024

FAIBLESSES

- Le centre d'enfouissement des déchets d'Indre-et-Loire va fermer à l'horizon 2025

Evolution des quantités moyennes collectées par habitant



ENJEUX

→ Anticiper l'impact de l'augmentation de la population sur la gestion des déchets

→ Maîtriser les quantités de déchets produits sur le territoire

→ Trouver des exutoires à l'échelle départementale en lien avec la valorisation des déchets

→ Valoriser et développer les filières de réemploi

3 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & TOURISTIQUE

1. Un territoire à l'économie dynamique

Répartition des zones d'activités et ateliers relais sur le territoire

- 13 130 emplois
- 23 520 actifs occupés
- 6 220 établissements implantés sur le territoire
- 17 zones d'activités regroupant 3 610 emplois salariés
- 1 emploi sur 4 en zone d'activités économiques
- 14 % des salariés en emploi précaire



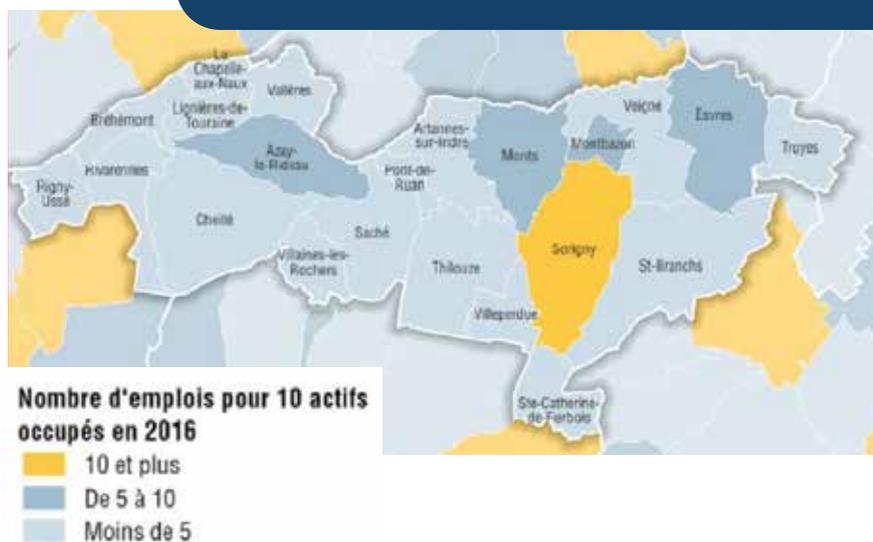
+ ATOUTS

- Le projet local de développement économique durable du territoire a été l'occasion de dresser un diagnostic territorial et de fixer les priorités d'actions
- Des zones d'activités dynamiques
- 12 ateliers relais
- Partenariat avec l'association Initiative Touraine Val de Loire
- Partenariat avec les acteurs de l'insertion professionnelle (PISE, Missions locales)

- FAIBLESSES

- Zones d'activités qui devraient être totalement commercialisées à l'horizon 2026
- Insuffisance d'espaces professionnels partagés (coworkings, fablabs...)
- 14 % des salariés du territoire étaient en emploi précaire en 2017

Indice de concentration d'emplois



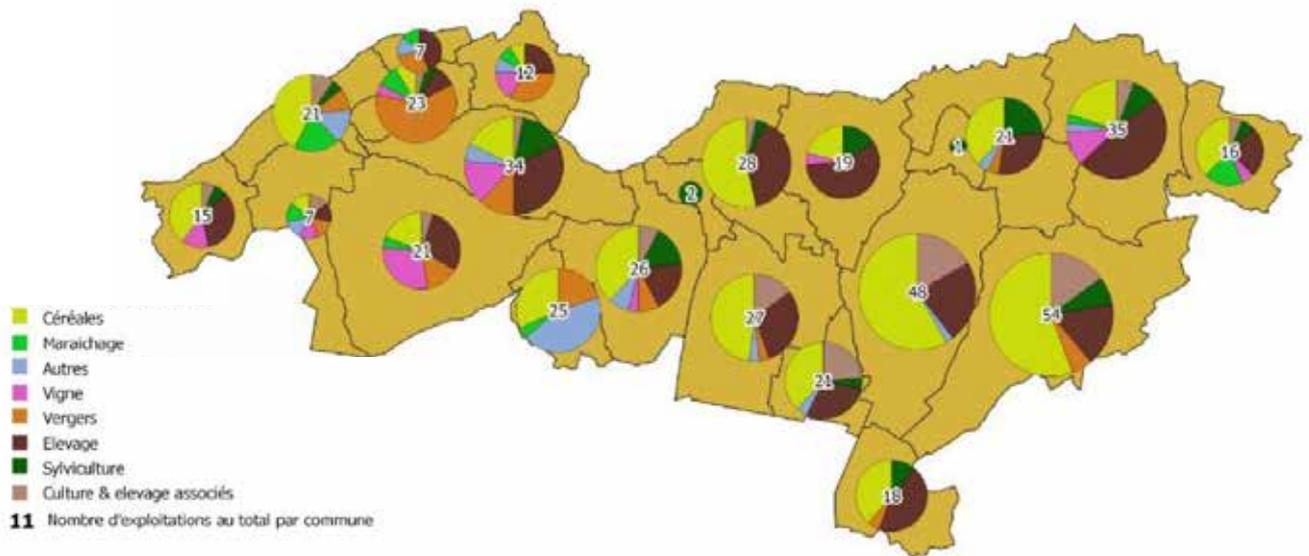
➔ ENJEUX

- ➔ S'engager pour la croissance des entreprises et pour l'emploi
- ➔ Développer l'animation économique locale
- ➔ Lier le développement économique aux enjeux sociaux et environnementaux

2. Un territoire agricole diversifié

- 311 exploitants sur le territoire
- 515 emplois
- 23 606 ha de Surface Agricole Utile soit 49 % du territoire
- 60 producteurs font de la vente directe
- 24 exploitations en bio en 2017, soit 8 % des exploitations
- 4 appellations viticoles

Type d'exploitation selon le référencement NAF de l'INSEE par communes



+ ATOUTS

- Territoire qui reste agricole, doté de productions diversifiées et représentant 515 emplois
- L'intercommunalité a déjà porté des actions de soutien à certaines filières (arboriculture, vannerie, élevage)
- Filières spécifiques : osiériculture et pêche en Loire

- FAIBLESSES

- Le secteur de l'agriculture souffre d'une conjoncture difficile notamment pour les filières traditionnelles d'élevage et de polyculture
- Production arboricole en large déclin
- La profession devra faire face dans les 10 ans à venir à de nombreux départs à la retraite

➔ ENJEUX

→ Créer des conditions favorables au maintien d'une agriculture périurbaine viable et nourricière en adéquation avec les besoins de la population de Touraine Vallée de l'Indre

→ Participer à la qualité des espaces agricoles et naturels
 → Accompagner des projets de transformation agro-alimentaire
 → Renforcer les liens entre l'urbain, le périurbain et le rural

3. Un territoire touristique attractif entre les vallées de la Loire et de l'Indre

- 22 sites touristiques recensés dont le Château d'Azay-le-Rideau qui reçoit 300 000 visiteurs par an
- Le label Unesco pour le Val de Loire couvre 8 communes de notre territoire sur 22
- 3 véloroutes nationales traversent le territoire : Loire à Vélo, Indre à Vélo et S^t-Jacques à Vélo
- 70 restaurants dont 10 gastronomiques (2 restaurants étoilés)
- Un large panel d'hébergements touristiques (hôtels, campings, résidences de tourisme, gîtes de groupe, meublés et chambres d'hôtes...) représentant plus de 6 200 lits en hébergement marchand dont 15 établissements haut de gamme (4 ou 5 étoiles)
- 4 % de l'activité salariée dans le domaine touristique
- 350 salariés, soit 4 % de l'emploi privé dans le secteur du tourisme



ATOUTS

- Territoire touristique riche et attractif, entre les vallées de l'Indre et de la Loire, propice aux découvertes itinérantes
- Des sites majeurs et une offre variée sur lesquels s'appuyer
- Des marqueurs spécifiques, des spécialités et un terroir à valoriser
- Existence d'une stratégie de développement touristique 2018-2023
- Un office de tourisme mutualisé sur 3 Communautés de communes pour un rayonnement plus large
- Un dispositif de soutien financier aux acteurs du tourisme (FACIT)

FAIBLESSES

- Les offres touristiques confidentielles manquent de visibilité
- Beaucoup de visiteurs ne font que « passer » sur le territoire
- Un bureau d'accueil de l'office de tourisme à Azay-le-Rideau qui manque d'attrait et de visibilité
- Manque d'équipements et de services liés aux itinérances
- Un petit patrimoine local trop peu valorisé

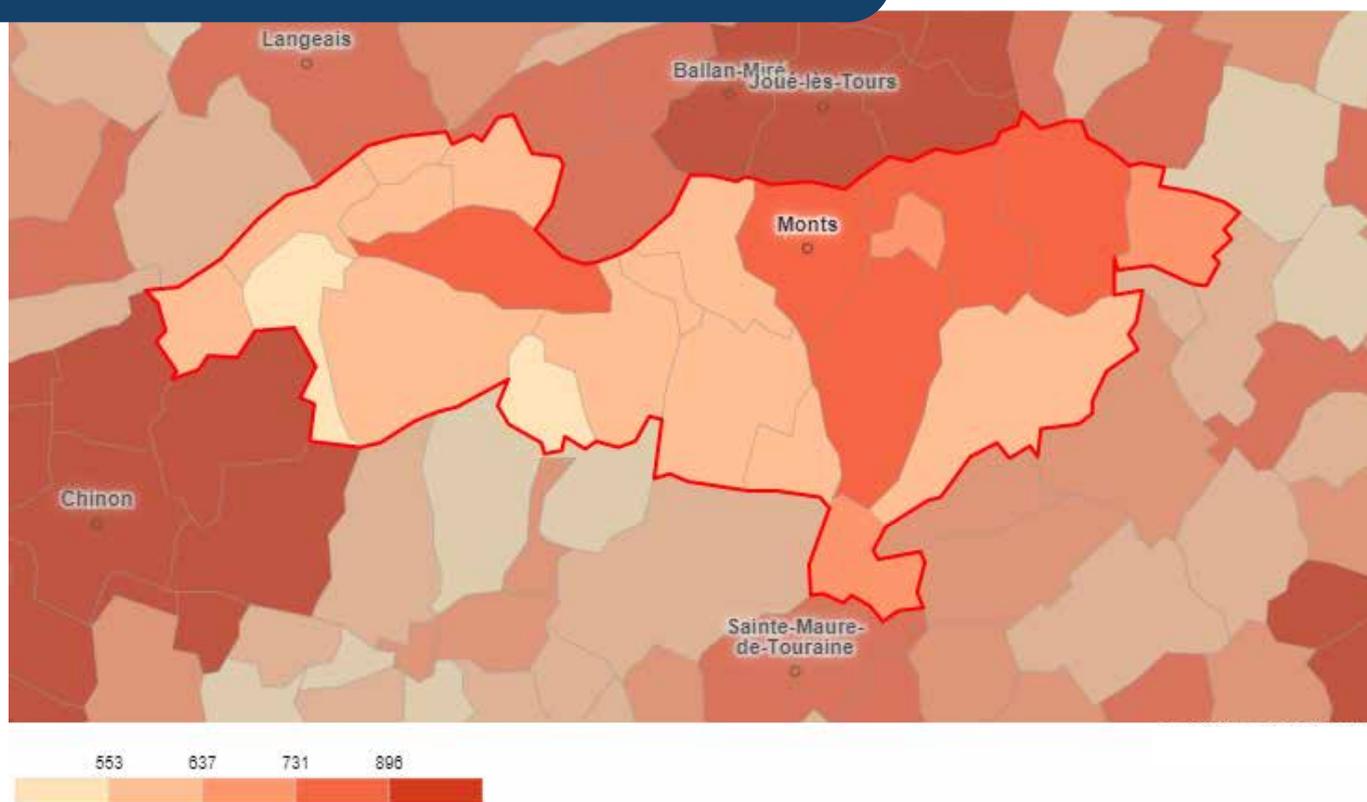
ENJEUX

- Valoriser l'offre, améliorer le relais de l'information touristique, faire rester les visiteurs plus longtemps et leur donner envie de revenir
- Inciter à la découverte du territoire par le développement et l'adaptation aux visites itinérantes
- Valoriser, rendre accessible et attractif le patrimoine local (naturel, architectural, artisanal et savoir-faire, gastronomique...) et les équipements existants
- Accompagner et soutenir les acteurs du tourisme

4 SOLIDARITÉ & VIVRE ENSEMBLE

1. L'intercommunalité : des communes différentes qui partagent des valeurs

Potentiel financier par habitant en 2020 (€ par habitant)



+ ATOUTS

- Une fusion choisie et assumée en 2017 par 2 intercommunalités avec des valeurs affirmées
- Une intercommunalité qui a choisi de se mettre au service des communes

- FAIBLESSES

- Des disparités de richesse sur le territoire
- Des moyens d'action publique très différents en fonction de la situation et de la taille des communes

➔ ENJEUX

→ Faire de la solidarité et de l'efficacité un mode de fonctionnement commun des collectivités et des établissements publics composant le territoire

2. Un accompagnement social et médical qui s'étoffe

- 6,8 % de taux de pauvreté
- 204 professionnels de santé en 2018
- 3,9 professionnels de santé pour 1 000 habitants
- 3,1 consultations possibles chez le médecin généraliste par habitant par an
- 7 % des 80 ans ou plus vivent en EHPAD
- 92 places en EHPAD pour 1 000 seniors âgés de 80 ans ou plus
- 3 aires d'accueil des gens du voyage

Densité de professionnels de santé pour 10 000 habitants



Structures d'accueil sur le territoire

+ ATOUTS

- Un maillage des professionnels de santé sur le territoire suffisant
- Création d'un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) en coordination avec les CCAS des communes
- 2 Maisons France Services, à Cheillé et à Montbazon

- FAIBLESSES

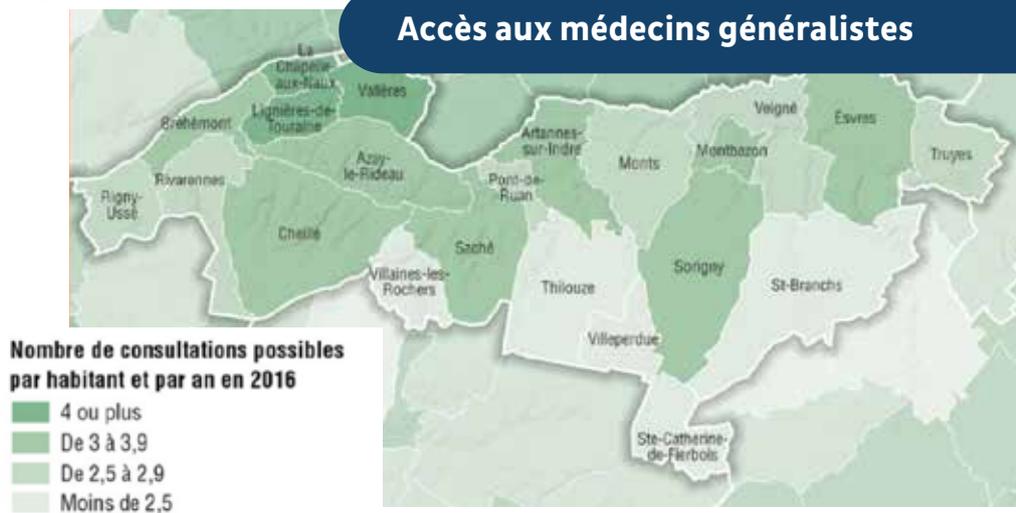
- Absence de contrat local de santé
- Un territoire non adapté au vieillissement de la population en matière d'accueil, d'équipements et de services

➔ ENJEUX

→ Actionner une politique de prévention de la santé adaptée aux besoins de la population du territoire dans le cadre du projet régional de santé



Accès aux médecins généralistes



→ Préparer le territoire au vieillissement de la population
 → Déterminer les besoins sociaux de la population en vue de mieux définir avec les communes les champs de l'action sociale

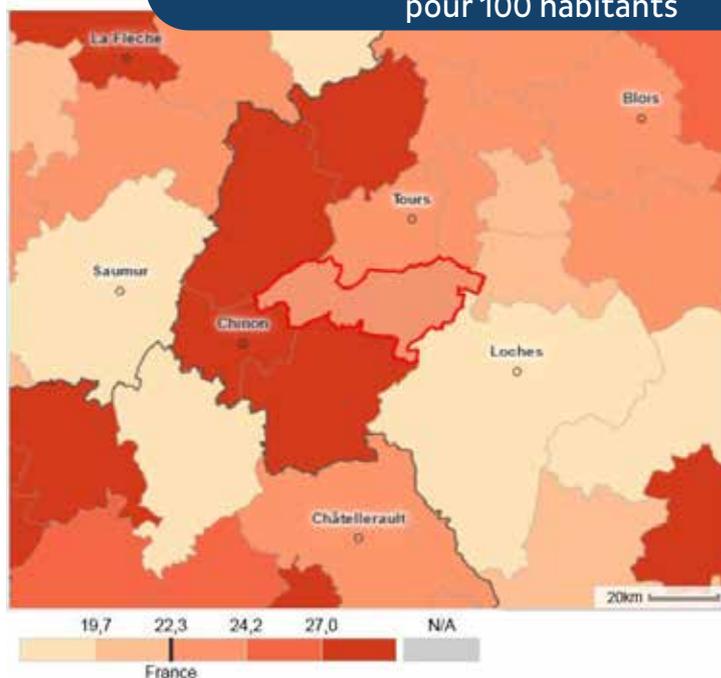
→ Poursuivre la mise en œuvre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage

3. Sports et culture : un territoire dynamique

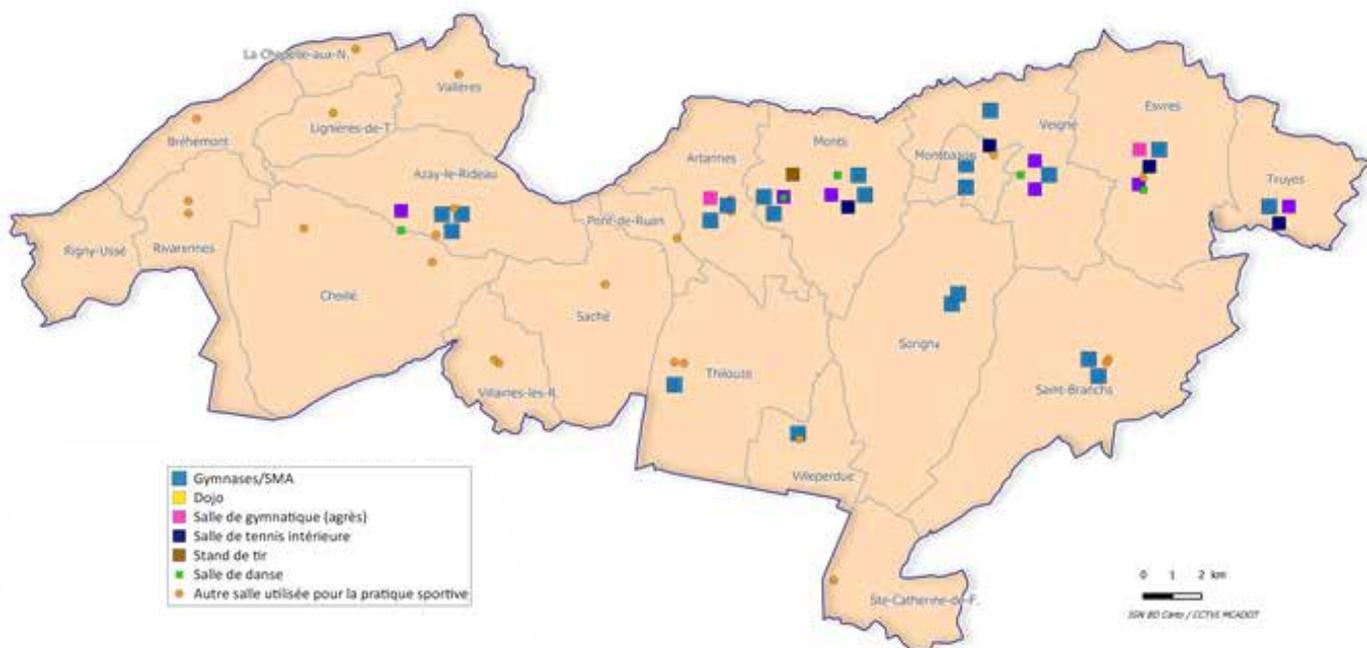
- 15 bibliothèques ou médiathèques
- 4 salles de spectacles :
 - L'espace Jean Cocteau à Monts (gestion publique)
 - La Grange-théâtre de Vaugarni à Pont-de-Ruan (gestion privée associative)
 - Les Wagons à Saint-Branchs (gestion privée associative)
 - Cassiopé à Veigné (gestion publique)
- 75 manifestations inscrites dans le Projet Artistique et Culturel du Territoire (PACT)
- Une saison culturelle intercommunale itinérante
- 5 à 6 festivals par an
- 1 cinéma à Montbazou offrant 182 places
- 1 piscine couverte communautaire à Monts

- et 4 piscines communales en extérieur
- 21 salles sportives dont 9 sont communautaires :
 - 7 salles multi-activités dont la gestion est laissée aux communes
 - 2 complexes sportifs à Truyes et à Azay-le-Rideau

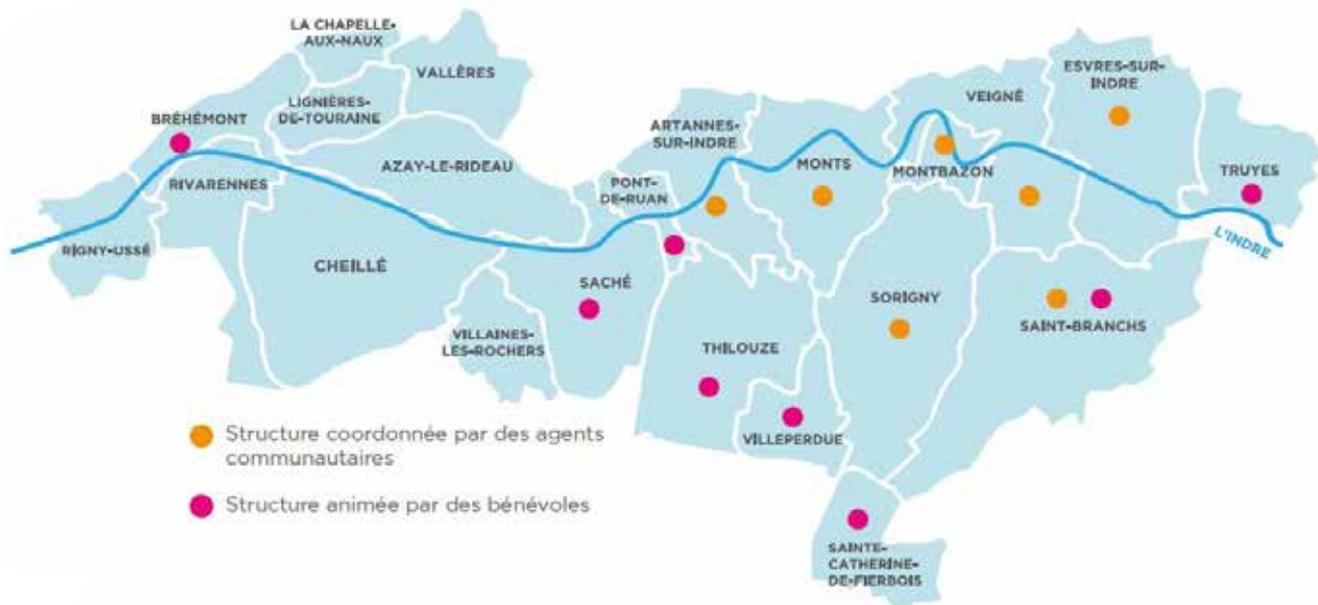
Nombre de licenciés sportifs pour 100 habitants



Salles sportives et salles polyvalentes utilisées pour le sport



Carte des bibliothèques et médiathèques



+

ATOUPS

- Bonne dynamique associative, bien soutenue globalement par les communes
- Un réseau « lecture publique » permettant la circulation des ouvrages
- Une forte offre culturelle
- Programme de soutien aux communes pour la réalisation de petits équipements sportifs extérieurs lancé par la Communauté de communes
- Le territoire bénéficie globalement de la présence d'équipements sportifs structurants qui ont permis le développement d'une bonne dynamique sportive

—

FAIBLESSES

- Un déséquilibre géographique de l'offre culturelle (en équipements et actions)
- Manque de coordination des saisons culturelles du territoire
- Crise du bénévolat
- Des infrastructures sportives à l'Ouest qui ne suffisent plus à répondre aux besoins de la population, et notamment des scolaires
- Un manque de connaissance généralisée sur les pratiques et les offres d'activités existantes sur le territoire

➔

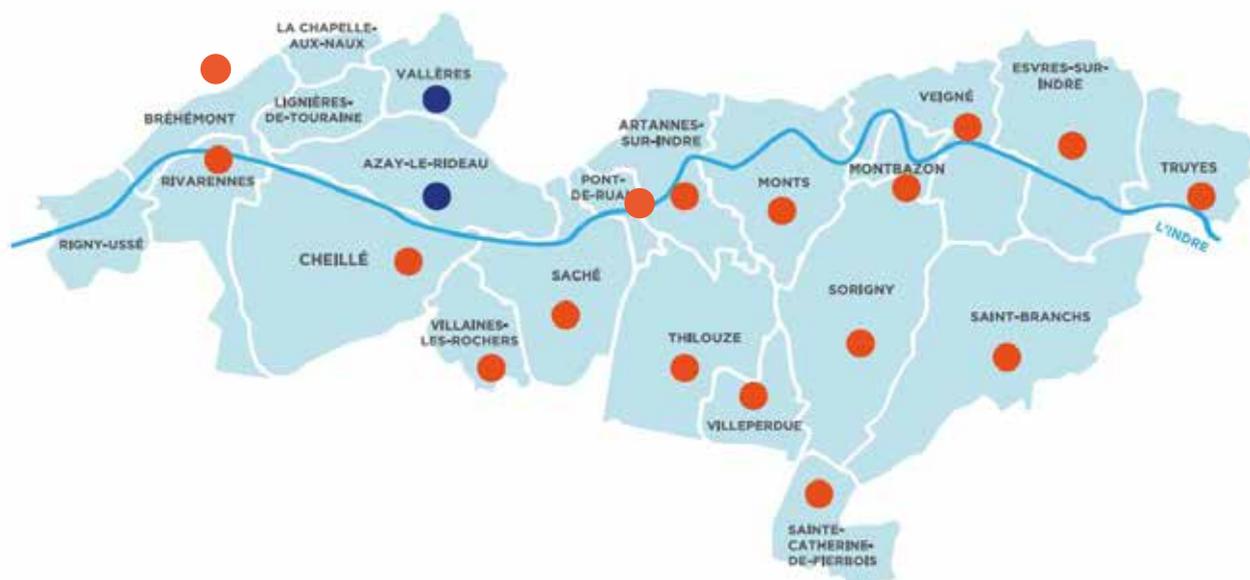
ENJEUX

- ➔ Poursuivre l'accompagnement des politiques sportives et culturelles sur le territoire
- ➔ Contribuer à l'équité d'accès de la population à une pratique sportive et à l'équilibre territorial en termes d'équipements permettant cette pratique
- ➔ Apporter une vision globale et coordonnée pour valoriser l'existant et favoriser la connaissance des pratiques
- ➔ Définir un projet culturel communautaire permettant l'équité d'accès à la population à une offre culturelle et la coordination des acteurs
- ➔ Soutenir le tissu associatif et le bénévolat

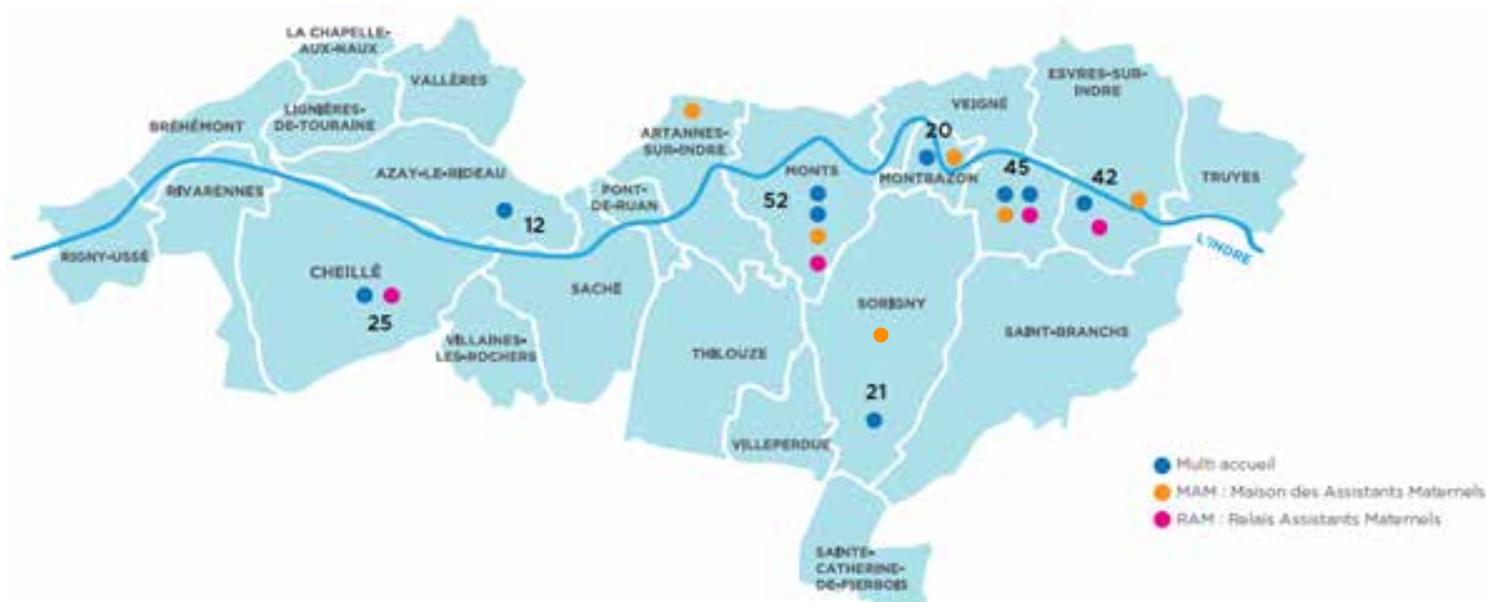
4. Enfance – Jeunesse : des services communautaires bien implantés

- 9 multi-accueils
- 6 Maisons des Assistants Maternels
- 4 Relais Assistants Maternels
- 484 assistantes maternelles en 2019 (contre 510 en 2018)
- 15 espaces ados
- 2 Maisons France Services et Point Information Jeunesse

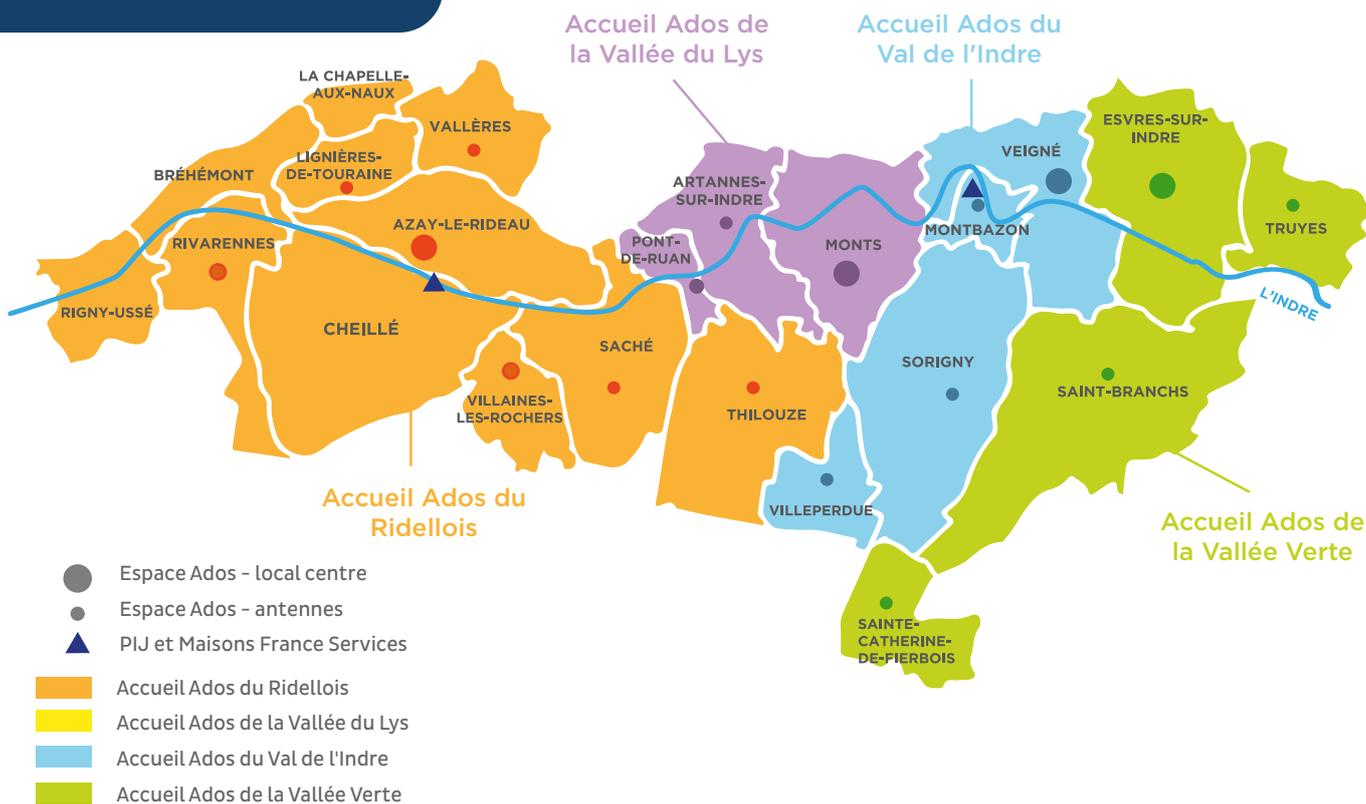
Offre ALSH périscolaire



Offre pour la Petite Enfance



Offre Accueils Ados



+ ATOUTS

- Structures d'accueils bien développées sur le territoire

- FAIBLESSES

- Des équipements énergivores et/ou vétustes

➔ ENJEUX

- Offrir un accueil équitable et de qualité sur l'ensemble du territoire
- Anticiper les besoins à venir pour adapter l'offre d'accueil





LES 6 ENJEUX

DU PROJET DE TERRITOIRE

& LEURS 57 FICHES ACTIONS

1

CONTRIBUER À DÉVELOPPER
**UN ENVIRONNEMENT
ÉCO-RESPONSABLE**

2

DÉVELOPPER
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

3

FAVORISER
LA COHÉSION SOCIALE

4

AGIR POUR
LA MOBILITÉ DU TERRITOIRE

5

MUTUALISER LES MOYENS
VIA TOURAINE VALLÉE DE L'INDRE
ET INTER COMMUNES

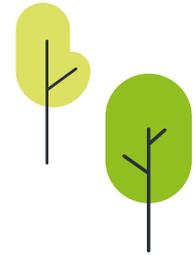
6

PRÉSERVER
ET METTRE EN VALEUR
LE PATRIMOINE

CONTRIBUER À DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT ÉCO-RESPONSABLE



1 CONTRIBUTUER À DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT ÉCO-RESPONSABLE



ORIENTATION 1

Mettre en œuvre une politique éco-responsable exemplaire et innovante

→ PROJETS

1. Programmer la rénovation énergétique des bâtiments communautaires
2. Rénover l'éclairage public
3. Dématérialiser les procédures internes et développer des outils numériques
4. Accompagner les changements de comportements internes

ORIENTATION 2

Accompagner la population à une politique de changement des habitudes de vie et de consommation

→ PROJETS

5. Créer une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE)
6. Développer des actions d'éducation à l'environnement

ORIENTATION 3

Impulser l'autonomie énergétique verte

→ PROJETS

7. Développer la filière hydrogène
8. Accompagner la production d'énergies renouvelables (COT EnR)

ORIENTATION 4

Favoriser la gestion responsable des déchets

→ PROJETS

9. Favoriser et développer le recyclage et le réemploi
10. Réduire les déchets résiduels





Station de recharge pour véhicules
HYDROGÈNE

Zero CO₂



→PROJET

**1. Programmer la rénovation énergétique
des bâtiments communautaires****OBJECTIFS :**

- Réduire la consommation énergétique des bâtiments communautaires
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Faire des bâtiments un terrain d'expérimentation en matière de qualité environnementale et de développement durable

DESCRIPTION DE L'ACTION :

A partir d'une première analyse des bâtiments les plus énergivores de la collectivité, des diagnostics énergétiques complets seront réalisés.

Chaque diagnostic ou rapport présente le contenu suivant :

1. Etat des lieux (description du bâti et des équipements, analyse des consommations d'énergie du bâtiment, étiquette énergétique du bâtiment)

2. Liste exhaustive des actions d'amélioration avec estimation du gain énergétique, du coût de mise en œuvre et du temps de retour dynamique

3. Description d'un ou plusieurs scénarii (allant du scénario présentant un temps de retour rapidement rentabilisable jusqu'à des scénarii plus ambitieux ou plus optimaux qui permettent d'atteindre la performance énergétique maximale pour un coût d'investissement le plus élevé avec éventuellement des matériaux bio-sourcés et/ou la mise en place de production d'énergie renouvelable)

La recherche d'économie d'énergie sur un bâtiment passe par trois grands types d'actions :

1. Intervention sur les équipements techniques : remplacement par des équipements moins consommateurs, amélioration des réglages, coupure des

équipements selon l'occupation des locaux

2. Intervention sur le bâtiment lui-même pour améliorer son niveau d'isolation et réduire ainsi les besoins de chauffage : ajout d'isolant sur les différentes parois, changement des menuiseries

3. Sensibilisation des usagers pour que leurs comportements ne viennent pas à contresens des efforts menés sur les deux points précédents (exemple : fenêtres ouvertes avec chauffage, lumière allumée sans occupant)

Dans une volonté de cohérence et pour faciliter la réalisation de projets de rénovations énergétiques sur tout le territoire, un accompagnement technique des communes sera mis en place.

Pratiquement, les bâtiments concernés sont les suivants :

- 2021 / 2022 :
 - Gymnase « Le Bellevue » à Azay-le-Rideau
 - Maison de Pays à Azay-le-Rideau
 - ALSH primaire à Esvres-sur-Indre
- 2023 / 2024 :
 - Médiathèque à Sorigny
 - ALSH à Saint-Branches
 - Maison France Services à Cheillé
 - Complexe sportif à Truyes
- 2024 / 2025 : bilan des travaux réalisés et ajustement du programme

→PROJET

2. Rénover l'éclairage public

OBJECTIFS :

- Objectif environnemental : la maîtrise de l'énergie et la limitation de la nuisance nocturne favorisent le développement durable
- Objectif économique : maîtriser les coûts de fonctionnement et d'investissement tout en garantissant un service viable et équitable
- Objectif technique : une rénovation régulière est un préalable nécessaire à une bonne gestion et à la prévention des dommages

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Au regard d'un diagnostic réalisé par le Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) au 1^{er} trimestre 2021, il s'agit de :

- Etablir un inventaire complet des installations
- Définir les interventions nécessaires pour garantir la sécurité des usagers et des exploitants
- Proposer des solutions techniques limitant les nuisances lumineuses
- Définir les sources potentielles d'économies de fonctionnement (extinction, rénovation et maintenance)
- Proposer des solutions matérielles et techniques éligibles aux Certificats d'Économies d'Énergie



© Catherine TROADEC
Changement de candélabres Isoparc à Sorigny

→ **PROJET**

3. Dématérialiser les procédures internes et développer les outils numériques

OBJECTIFS :

- Se conformer aux obligations réglementaires et incitations institutionnelles
- Moderniser les pratiques dans l'organisation des procédures de gestion
- Réduire la consommation de fournitures (papier...), et/ou consommer plus responsable (papier recyclé) et limiter les déplacements
- Améliorer les performances du service public

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le projet consiste à poursuivre la politique de dématérialisation engagée depuis plusieurs années.

Fin 2020, toute la procédure comptable a été dématérialisée, permettant une amélioration des délais de traitement et une réduction importante de la consommation des papiers.

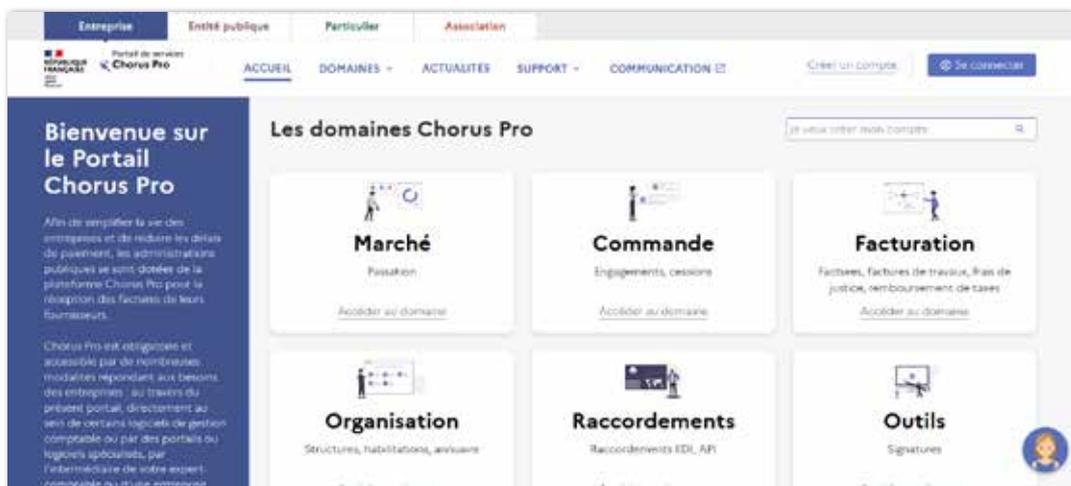
La poursuite de cette politique doit permettre de mettre en œuvre la dématérialisation dans la mesure du possible dans l'ensemble des services et une réflexion sur la nature du papier consommé.

Cette démarche passe par le développement de certains outils numériques, notamment en matière de ressources humaines, d'urbanisme ou d'archivage.

Le projet doit aussi s'inscrire dans une modification des pratiques, en particulier par la mise en place du télétravail et au maintien après crise du système de visio-conférence dans le but d'éviter les déplacements.

Les actions envisagées sont les suivantes :

- Mise en place du télétravail
- Dématérialisation des actes d'urbanisme/ des procédures RH/ de l'archivage
- Passage au Cloud (si étude positive)



→PROJET

4. Accompagner les changements de comportements internes

OBJECTIFS :

- Adapter le territoire aux nouveaux enjeux climatiques
- Aménager un territoire résilient
- Rendre le territoire attractif et exemplaire
- Faire de Touraine Vallée de l'Indre un établissement éco-responsable exemplaire

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Accompagnement/Sensibilisation

Comprendre les freins, les résistances et les motivations de chacun pour aller vers un changement de comportement durable

Porter à connaissance les bonnes pratiques de la Communauté de communes et des communes ainsi que des retours d'expérience d'autres collectivités

Formation

Accompagnement des différentes cibles (élus, agents) à l'adaptation aux enjeux de la transition écologique (écoconstruction, marchés publics responsables, aménagement résilient, etc.)

Communication

Créer une identité « Transition écologique » (un label ? Une marque ?). Une identité visuelle déclinée de Touraine Vallée de l'Indre version « Transition Ecologique » Valorisation du cycle « Jouons la Transition » en partenariat avec le POLAU

Exemplarité de la Communauté de communes

Politique d'achats responsables (critères d'éco-responsabilité dans les marchés publics)

Mise en œuvre d'actions de gestion responsable des déchets, d'économie d'eau et d'énergie

Outil

Signature d'un Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME

Création d'un jeu de société avec le POLAU



© Polau

→PROJET

5. Créer une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE)

OBJECTIFS :

- Augmenter la performance énergétique du territoire
- Améliorer la qualité de l'air : limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre et de polluants atmosphériques du secteur résidentiel (18 % des émissions des GES)
- Réduire la fracture énergétique pour les ménages précaires

DESCRIPTION DE L'ACTION :



© Brett and Sue Coulstock / Wikimedia

Accompagnement des **particuliers** :

Faire émerger la demande, durant tout leur projet de rénovation, mobiliser les aides financières et les compléter si besoin

La mobilisation des **professionnels** :

Structurer et améliorer l'offre (formation et accompagnement des artisans, implication des bureaux d'étude, mobilisation des banques ou création d'offre financière)

Question de la **maille territoriale** :

A quelle échelle porter la PTRE ?

Aménagement du territoire et urbanisme :

Cette mise en place s'accompagnera d'un travail de fond sur les questions d'urbanisme et de l'adaptation des villes aux changements climatiques (îlots de chaleur, aménagements extérieurs, principes constructifs, gestion des déchets, matériaux respectueux de la santé et de l'environnement, etc.)

→ **PROJET**

6. Développer des actions d'éducation à l'environnement

OBJECTIFS :

- Adapter le territoire aux nouveaux enjeux climatiques
- Aménager un territoire résilient
- Sensibiliser les publics à la transition écologique, y compris les publics éloignés de la thématique
- Donner du sens et fédérer autour des questions liées à la transition écologique

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Cibles : les habitants du territoire, les enfants, les entreprises

Accompagnement/Sensibilisation

Mise en réseau des acteurs : Construire des partenariats forts et durables (associations, écoles, etc.)

Comprendre les freins, les résistances et les motivations de chacun pour aller vers un changement de comportement durable.

Accompagnement des différents publics aux nouveaux enjeux climatiques : activités industrielles, pratiques agricoles, etc. (réduction des émissions de gaz à effet de serre des activités économiques, usage des effluents agricole, etc...)

Travail en transversalité : service à la population, service attractivité, etc.

Construction d'un cycle d'animation tout au long de l'année sur le territoire en lien avec les thématiques fortes du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) :

- Mobilité
- Agriculture/Consommation
- Déchets/Eau
- Biodiversité

Maintenir le plan pédagogique proposé aux écoles du territoire à destination des CP- 6^{ème}, sur la préservation des ressources :

- Préservation de la matière : le tri
- Préservation de la ressource en eau
- Préservation des ressources : lutte contre le gaspillage
- Compostage

Réflexion autour de l'élargissement du catalogue proposé avec l'intégration d'un 5^{ème} item : adaptation aux changements climatiques

Accompagnement d'initiatives privées (ramassage des déchets par les associations sportives, réflexion autour de la mobilité durable, etc.)

Communication

Valorisation de l'existant (circuit-court, ressourcerie, compétences déchets, hydrogène, subventions avec critères environnementaux, biodiversité, économies des ressources, matériaux biosourcés, qualité de l'air etc.)

Valorisation du cycle « Jouons la Transition » en partenariat avec le POLAU

Outil

- Contrat d'Objectif Territorial (ADEME)
- Conférence/Débat : cirque opéra de la transition énergétique
- Jeu de société
- Conversations carbone
- Défis : défi alimentation, défi vélo, défi énergie, défi mobilité

→PROJET

7. Développer la filière hydrogène

OBJECTIFS :

- Limiter les émissions de GES et de polluants atmosphériques
- Proposer une solution de mobilité durable pour les applications lourdes
- Développer les énergies renouvelables
- Faire de Touraine Vallée de l'Indre une terre d'innovation

DESCRIPTION DE L'ACTION :

ANIMATION DE LA FILIÈRE

Echelle nationale : Contribuer aux travaux du réseau national « France Hydrogène »

Echelle régionale : participer au comité régional « Hydrogène au Centre » (interconnaissances et articulation des projets, mise en application de la stratégie régionale)

Echelle départementale : construire l'écosystème hydrogène de la Touraine en partenariat avec la préfecture et les maîtres d'ouvrage réunis en Comité départemental H₂ (en particulier Tours Métropole Val de Loire, le SIEIL, Loches Sud Touraine, Touraine Vallée de l'Indre)

→ Aider à la construction d'une connexion entre les différents projets H₂ des territoires de France métropolitaine

Echelle locale : travailler avec les entreprises en lien avec la formation des professionnels pour la maintenance des véhicules et des installations. Travailler sur la conversion des flottes professionnelles (notamment les usages lourds)

L'HYDROGÈNE POUR LA MOBILITÉ

Hy'Touraine : projet structurant de l'écosystème H₂ départemental. Implantation d'unités de production d'hydrogène vert et décarbonné et de distribution d'hydrogène sur le département. Poursuivre le déploiement d'usage hydrogène (flotte VL, benne à ordures ménagères, etc...)

COSMHyc DEMO : consortium européen pour l'implantation et la maturation d'un compresseur innovant (plus performant, moins bruyant et une empreinte au sol réduite). Pour la Communauté de communes, c'est l'installation d'une unité de distribution de 200 kg

HECTOR : projet européen dans le cadre du programme Interreg NWE. Exploitation d'une benne à ordures ménagères hydrogène sur le territoire

VELHyRE : déploiement d'une flotte de vélos à destination des cyclotouristes de la Loire et de l'Indre à Vélo. Continuer le déploiement touristique et travailler pour la mobilité professionnelle douce



©Ghislain RENIER - Benne à ordures ménagères hydrogène à Sorigny

→PROJET

8. Accompagner la production d'énergies renouvelables (COT EnR)

OBJECTIFS :

- Augmenter la performance énergétique du territoire
- Limiter les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques
- Développer les énergies renouvelables
- Créer et soutenir les filières locales de production d'énergie
- Maintenir les activités et les conditions de vie

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Energies renouvelables : Identifier le potentiel énergétique du territoire

COT EnR (*Contrat d'Objectif Territorial pour le déploiement des Energies Renouvelables thermiques*), signé avec la Région et l'Ademe, en collaboration avec le Pays du Chinonais

Promotion des énergies renouvelables thermiques à travers le COT EnR : Accompagnement des porteurs de projets de la pré étude jusqu'à la réalisation des travaux sur le territoire de Touraine Vallée de l'Indre et du Pays du Chinonais

Cibles : entreprises privées, associations et collectivités

Sensibilisation

En lien avec un cycle global de sensibilisation des acteurs à l'isolation de leur bâtiment, et à un usage adapté des bâtiments



→PROJET

9. Favoriser et développer le recyclage et le réemploi

OBJECTIFS :

- Initier une économie circulaire
- Réduire la quantité de tout-venant en déchèterie
- Créer du lien social
- Développer l'insertion

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Développement de nouveaux types de collectes

- Développer les espaces «ré-emploi» sur l'ensemble des déchèteries
- Développer le principe de matériaux-thèques sur l'ensemble des déchèteries
- Mise en place d'une filière Eco-Mobilier sur l'ensemble des déchèteries
- Développer la collecte des cartons des entreprises et favoriser un traitement local

Accompagnement/Sensibilisation

- Accompagner l'installation de ressourceries sur le territoire
- Sensibiliser les différents publics (particuliers, entreprises et collectivités)

Communication

- Mettre en place un portail dédié au ré-emploi sur le site internet de la Communauté de communes
- Editer un support de communication pour un changement de comportement



© Manon DELAVEAU - Déchèterie de Sorigny

→PROJET

10. Réduire les déchets résiduels

OBJECTIFS :

- Réduire la part des déchets résiduels à enfouir
- Gérer les bio-déchets
- Réduire les coûts de la collecte
- Réduire la part de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)
- Augmenter les performances de tri

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Développement de nouvelles collectes :

- Mettre en place la collecte des bio-déchets
- Extension des consignes de tri

Construction d'une usine de valorisation des déchets à l'échelle de la Touraine :

- Participer au projet de construction d'une unité de valorisation des déchets ménagers résiduels

Accompagnement/Sensibilisation :

- Développer et accompagner le compostage individuel et collectif
- Accompagner les différents publics (particuliers, entreprises et collectivités) aux gestes de tri
- Etablir un plan local de gestion des déchets

Communication :

- Editer un guide de tri à destination des particuliers
- Editer un guide de tri à destination des professionnels
- Editer un guide de tri à destination des collectivités
- Développer le site internet
- Elaborer des « tutos » sur la gestion des déchets au quotidien



DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



2 DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

ORIENTATION 1

Rapprocher l'emploi, les commerces et les services des habitants du territoire

→ PROJETS

11. Développer de nouvelles solutions d'accueil des entreprises
12. Favoriser l'accès à l'emploi
13. Renforcer le lien entre le monde agricole et le consommateur
14. Accompagner le fonctionnement et le renouvellement de l'offre de commerces et de services de proximité

ORIENTATION 2

Développer l'attractivité du territoire et se démarquer pour maintenir et attirer les entreprises

→ PROJETS

15. Définir et mettre en place une politique d'aides aux entreprises pour favoriser la création et le développement d'activités
16. Promouvoir le territoire, ses entreprises et ses acteurs économiques
17. Soutenir l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

ORIENTATION 3

Optimiser l'offre foncière et faciliter les démarches des entreprises pour favoriser leur installation et leur développement en adéquation avec le besoin d'emploi sur le territoire

→ PROJETS

18. Requalification et densification des zones d'activités, rééquilibrage des valeurs locatives professionnelles
19. Planifier et organiser les extensions de zones d'activités sur le territoire pour répondre aux futurs besoins et rester attractif
20. Soutenir et promouvoir l'agriculture de proximité





→PROJET

11. Développer de nouvelles solutions d'accueil des entreprises

OBJECTIFS :

- Accompagner l'installation de nouvelles entreprises
- Pérenniser l'installation des entreprises sur le territoire
- Développer l'attractivité pour l'implantation d'entreprises innovantes
- Favoriser la création d'emplois

DESCRIPTION DE L'ACTION :

L'immobilier d'entreprise est un outil efficace pour promouvoir le développement des entreprises locales et encourager l'arrivée de nouvelles entreprises.

Dans le cadre du développement d'une entreprise, son parcours résidentiel peut s'avérer être un facteur déterminant. Pour être attractif, le territoire doit être en mesure de répondre aux besoins des entreprises aux différents stades de leur parcours.

Actuellement la collectivité dispose d'un parc de locaux récents et aussi anciens : 12 ateliers relais, 5 bâtiments/terrains économiques, 3 commerces.

100 % de ces locaux sont actuellement occupés, avec des baux allant de 3 à 9 ans. La rotation des occupants sur ces locaux est assez faible, ce qui ne nous permet pas de pouvoir répondre à de nouvelles demandes.

Par ailleurs, de nouveaux modes de travail émergent (télétravail, coworking,...) pour lesquels nous n'avons aucune réponse sur le territoire.

Pour continuer à accueillir de nouvelles entreprises, les accompagner dans les phases de création et de développement, et également leur permettre de se fixer, faciliter le recrutement et la fidélisation de leurs salariés, la Communauté de communes pourra engager les actions suivantes :

Implanter des Tiers Lieux à vocation économique (de type coworking, pépinière d'entreprise, fablab, ...) pour soutenir les projets innovants, limiter les déplacements et ancrer les activités localement, en assurant un maillage du territoire

Enrichir l'offre immobilière (ateliers relais) pour apporter des solutions adaptées et abordables dans le cadre de la création d'une entreprise et ainsi ancrer les activités localement

Favoriser le développement des services proposés aux salariés sur les zones d'activités ou à proximité pour attirer de nouvelles entreprises et faciliter le recrutement pour les entreprises



© Ghislain RENIER
Ateliers Relais à Esvres-sur-Indre

→PROJET

12. Favoriser l'accès à l'emploi

OBJECTIFS :

- Contribuer à la baisse des demandeurs d'emplois
- Faciliter l'implantation et l'ancrage des entreprises sur le territoire

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le territoire compte 13 130 emplois en 2016, soit 7,3 % de l'emploi des Communautés de communes d'Indre-et-Loire hors Métropole, pour 23 520 actifs occupés, soit 6 emplois pour 10 actifs occupés résidents. Notre territoire est donc à vocation mixte, c'est-à-dire vocation résidentielle et pôle d'emplois.

Plusieurs constats relevés sur notre territoire :

- Même si la proportion est moins importante que la moyenne relevée dans les Communautés de communes du département, 12,8 % des jeunes du territoire sont non-insérés (ni en emploi, ni scolarisés, ni en stage).
- Certains demandeurs d'emplois rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi pour différentes raisons, telles que le manque de qualification, un problème de mobilité, ...
- Certains métiers se trouvent en tension sur notre territoire, et certaines offres ne trouvent pas de candidat idéal correspondant au besoin et à la qualification.

L'association PISE travaille en ce sens sur le territoire en accompagnant les demandeurs d'emplois, et les entreprises qui recrutent.

De nombreux acteurs peuvent également intervenir sur le domaine de l'emploi, ce qui



© Benjamin DUBUIS
PISE à Montbazou

peut contribuer à la confusion et un manque de lisibilité sur les accompagnements possibles pour les demandeurs d'emplois ou les entreprises.

C'est pourquoi Touraine Vallée de l'Indre souhaite se mobiliser sur les actions suivantes :

- Donner de la visibilité et lisibilité sur les services présents sur le territoire pour l'accompagnement au retour à l'emploi,
- Soutenir et harmoniser les actions d'accès à l'emploi avec les acteurs en lien avec l'insertion (PISE, Missions Locales, ...),
- Anticiper les besoins de formations et de recrutements des entreprises du territoire (GPECT),
- Faire connaître les métiers pour faciliter le choix de reconversion ou d'orientation, notamment chez les jeunes,
- Rapprocher les emplois des habitants et accompagner les initiatives permettant la mise en relation des entreprises et demandeurs d'emplois,
- Insérer des clauses d'insertion dans les marchés publics de la Communauté de communes.

→PROJET

13. Renforcer le lien entre le monde agricole et le consommateur

OBJECTIFS :

- Favoriser l'alimentation de proximité pour tous
- Faire connaître le monde agricole et les productions locales
- Développer les circuits courts

DESCRIPTION DE L'ACTION :

La Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre soutient l'agriculture de proximité avec l'accompagnement de ses filières de proximité depuis plus de 20 ans. Elle vise également à renforcer le lien entre le monde agricole (311 exploitants et 515 emplois agricoles), les professionnels de l'alimentation et les habitants.

1. Favoriser pour tous l'accès à une alimentation saine et équitable avec l'engagement d'une démarche de Projet Alimentaire Territorial, en lien avec les PAT à l'échelle départementale et métropolitaine.

2. Promouvoir les producteurs et produits locaux :

- Organiser périodiquement le recensement des lieux et modes de vente (vente sur les marchés, vente à la ferme, cueillette, AMAP, etc...) qui permettent aux consommateurs de rencontrer les agriculteurs et d'acheter des productions locales en circuit court
- Mettre à jour et diffuser le guide des producteurs en vente directe, mentionnant les points de vente en circuit court
- Contribuer à des événements de valorisation collective (Salon Ferme Expo, Sur les Chemins des Talents et Savoir-Faire)

3. Développer les circuits courts :

- Faciliter l'organisation de l'approvisionnement local : accompagner des démarches collectives de mutualisation,

valoriser les outils collectifs à l'échelle départementale, tels que la Boutique Mangez Touraine, le Marché de Gros, ...

- Soutenir le maillage en commerces alimentaires de proximité
- Engager les communes et la Communauté de communes dans l'acquisition de denrées alimentaires issues de productions locales
- Soutenir des événements et initiatives contribuant à la valorisation des circuits courts et aux échanges entre le monde agricole et les habitants
- Accompagner les démarches qualité des filières (Poire Tapée, etc.)



© Ghislain RENIER - Ferme Expo

→PROJET

14. Accompagner le fonctionnement et le renouvellement de l'offre de commerces et de services de proximité

OBJECTIFS :

- Accompagner la promotion des acteurs économiques de proximité auprès des habitants
- Accompagner au développement du chiffre d'affaires des commerces et services de proximité
- Susciter et encourager la consommation locale pour maintenir la production locale

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le dernier diagnostic du territoire (2019) a mis en évidence les conclusions suivantes :

- Le territoire est riche en termes de commerces et services de proximité (52 % de l'offre) avec pour autant des déséquilibres territoriaux, le maillage commercial s'organisant surtout autour des flux
- L'offre de commerces de destination (équipement de la personne, décoration, ...) est assez réduite ce qui explique en partie l'évasion importante vers la Métropole

Pour autant, depuis la crise sanitaire, les habitants se sont rapprochés de leurs commerces et artisans locaux

La Communauté de communes doit accompagner et pérenniser cette évolution du « consommons local » au travers des actions suivantes :

- Observatoire régulier pour bien connaître le tissu local et accompagner le maillage commercial du territoire
- Promotion et valorisation : outils de communication pour faire connaître ; mise en place d'une plateforme numérique vitrine ou achats (marketplace)
- Accompagnement à l'installation et soutien de l'activité



© Benjamin DUBUIS - Au comptoir des gourmets à Cheillé

→PROJET

15. Définir et mettre en place une politique d'aides aux entreprises pour favoriser la création et le développement d'activités

OBJECTIFS :

- Favoriser la création d'entreprises et la création d'emplois sur le territoire
- Accompagner les entreprises dans leur projet de création ou de reprise
- Accompagner les entreprises dans leur projet de développement et d'innovation

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Avec la loi NOTRe (n°2015-991 du 7 août 2015), la Communauté de communes est compétente pour :

- Définir le règlement des aides directes en matière d'immobilier d'entreprises, sous réserve qu'elles soient compatibles avec les orientations du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation SRDEII

- Octroyer d'autres aides en faveur de la création, reprise, développement en complément d'une aide de la Région, par conventionnement avec celle-ci

Touraine Vallée de l'Indre souhaite soutenir et accompagner les acteurs économiques du territoire dans tous leurs projets de création, de reprise ou de développement en leur accordant les aides suivantes, selon les conditions définies par le règlement et selon les cas :

- **Aide à l'investissement immobilier** sous forme de subvention en complément du dispositif accordé par la Région Centre-Val de Loire

- **Aide à la création, reprise et développement** des TPE en soutien à l'association Initiative Touraine Val de Loire (ITVL), sous forme d'adhésion et de subvention à chaque prêt accordé par l'association

- **Le Fonds d'Appui Communautaire à l'Innovation Touristique (FACIT)** : soutien des projets de développement touristique qui par leur caractère innovant et leur capacité à se démarquer, permettent d'enrichir l'offre et l'attractivité touristique du territoire

Les critères d'éligibilité tiendront particulièrement compte des enjeux de création d'emplois et des enjeux du PCAET pour être en adéquation avec le projet du territoire.

Une réflexion pourra être menée sur l'évolution des dispositifs existants ou sur la mise en place de nouveaux dispositifs, adaptés aux besoins et attentes des entreprises.



→PROJET

16. Promouvoir le territoire, ses entreprises et ses acteurs économiques

OBJECTIFS :

- Contribuer au développement des entreprises déjà présentes sur le territoire
- Attirer de nouvelles entreprises et talents
- Fidéliser et ancrer les habitants et leur famille sur le territoire

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Touraine Vallée de l'Indre s'appuie sur une richesse patrimoniale et sur une véritable identité culturelle et paysagère reconnue. Touraine Vallée de l'Indre comporte un tissu d'entreprises riches et diversifiées, de nombreux talents et savoir-faire.

Les actions à mener pour développer l'attractivité du territoire et se démarquer sont les suivantes :

- Développer les outils de communication pour donner de la visibilité et lisibilité

à notre territoire et à ses acteurs économiques

- Poursuivre notre engagement dans le marketing territorial pour la promotion exogène

- Participer à des évènements (salons, conférences, ...) pour développer la visibilité, le rayonnement, et l'image du territoire



© Valérie DELAUNAY - Salon Made in Val de Loire

→PROJET

17. Soutenir l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

OBJECTIFS :

- Favoriser la création d'emplois non délocalisables à travers l'accompagnement et le soutien à la création d'activités socialement innovantes et durables, répondant aux besoins du territoire
- Contribuer à l'attractivité du territoire en renforçant les dynamiques de coopérations économiques solidaires, inclusives et durables
- Promouvoir une économie participative, inclusive et citoyenne au service du développement des individus et du territoire

DESCRIPTION DE L'ACTION :

L'ESS soutient la création d'emplois et d'entreprises non délocalisables, offre des réponses à des besoins collectifs non satisfaits, favorise l'innovation et la créativité et contribue à la cohésion sociale des territoires. L'ESS est ainsi présente dans un nombre croissant de politiques publiques.

Reconnue comme un secteur à part entière, l'ESS est intégrée à la stratégie économique de Touraine Vallée de l'Indre au vu des indicateurs (1 056 salariés - 171 établissements employeurs) parmi les plus forts ratios de la région Centre-Val de Loire.

Le territoire se donne comme ambition de :

• **Caractériser l'ESS à l'échelle de Touraine Vallée de l'Indre visant à un observatoire territorial de l'ESS :**

- Identifier les dynamiques existantes et le potentiel de développement d'activités et d'emplois relevant de l'ESS,
- Connaître le tissu d'acteurs présents sur le territoire (associations, structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), sociétés coopératives (SCOP, SCIC, ...), entreprises solidaires...,
- Evaluer plus précisément le poids économique de l'ESS sur le territoire,
- Recenser les besoins et attentes des structures de l'ESS (besoins en locaux, appui ressources humaines, aide au développement, accès à la commande publique, demande de coopérations, visibilité, etc.).

• **Valoriser et faire connaître l'ESS et ses acteurs :**

- Promouvoir l'ESS à travers l'organisation d'initiatives et d'événements (speed-meeting, visite de sites),

- Valoriser les acteurs du territoire (information des structures, des initiatives, de l'actualité),
- Sensibiliser les partenaires économiques et institutionnels du territoire,
- Contribuer à créer un réseau d'acteurs ESS du territoire (rencontres avec les filières économiques).

• **Favoriser l'implantation et le développement d'entreprises de l'ESS :**

- Favoriser la création d'emplois à travers le développement et/ou la consolidation d'activités en réponse aux besoins sociaux non couverts.
- Accompagner et soutenir la création d'activités et d'emplois inclusifs, durables et socialement innovants (par exemple dans la filière du réemploi), avec la valorisation des appels à projets AlterIncub,
- Outiller et orienter les acteurs de l'ESS : appui ressources humaines, adaptation aux nouveaux métiers (anticiper et accompagner les évolutions et mutations des structures ESS), aide au développement (financements, commande publique, coopérations économiques). Exemples : lancement d'un appel à projet ESS doté d'une dotation, etc...

• **Impulser des dynamiques de coopérations intégrant les acteurs de l'ESS :**

- Favoriser la mise en réseau d'acteurs autour d'enjeux de développement partagés notamment : accès aux marchés publics, RH/recrutement, mutualisations de services ou de moyens, mécénat de compétences,
- Développer les coopérations économiques à travers la promotion des achats socialement responsables (privés et publics) : formation des donneurs d'ordre, rencontres acheteurs.

→PROJET

18. Requalification et densification des zones d'activités, rééquilibrage des valeurs locatives professionnelles

OBJECTIFS :

- Limiter l'artificialisation des sols avec l'extension des zones d'activités
- Optimiser la consommation d'espace
- Garantir la qualité de nos zones d'activités comme facteur clé de l'attractivité du territoire

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Touraine Vallée de l'Indre compte 17 zones d'activités dont 3 zones d'intérêt économique régional :

- Even'Parc à Esvres-sur-Indre
- Isoparc à Sorigny
- La Loge à Azay-le-Rideau

Pour appuyer ces pôles, 14 zones de proximité se trouvent réparties sur l'ensemble du territoire afin de répondre aux besoins de petites entreprises locales.

10 % des entreprises du territoire sont implantées sur ces zones d'activités et elles concentrent 25 % des emplois.

Sur les 300 hectares de surfaces totales sur les zones d'activités, il reste en 2021, 11 hectares à commercialiser répartis sur 7

zones d'activités. Forte de sa proximité et de son accessibilité avec la Métropole, la demande pour l'implantation de nouvelles entreprises est forte.

Dans un contexte national d'optimisation des espaces dédiés aux activités économiques, Touraine Vallée de l'Indre devra travailler sur une stratégie de densification et de requalification de ses zones d'activités pour pouvoir répondre aux attentes et exigences des entreprises.

Pour cela, les actions à mener sont :

- Diagnostic économique des zones d'activités du territoire :

Etat des lieux et analyse quantitative et qualitative : caractéristiques de la zone, cartographie, commercialisation, accessibilité, architecture, qualité de l'aménagement, qualité de la gestion de la zone,

- Préconisations et plan d'actions :

Sur la base du diagnostic, opportunités et plans d'actions à définir avec les conséquences et impacts en matière d'urbanisme et financiers.



© Aerofly Studio - Zone d'activités Even Parc d'Esvres-sur-Indre

→PROJET

19. Planifier et organiser les extensions de zones d'activités sur le territoire pour répondre aux futurs besoins et rester attractif

OBJECTIFS :

- Ancrer les entreprises déjà présentes sur notre territoire et les accompagner dans leur développement
- Attirer de nouvelles entreprises sur le territoire
- Favoriser la création d'emplois pour les habitants de notre territoire

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Touraine Vallée de l'Indre compte 17 zones d'activités dont 3 zones d'intérêt économique régional :

- Even'Parc à Esvres
- Isoparc à Sorigny
- La Loge à Azay le Rideau

Pour appuyer ces pôles, 14 zones de proximité se trouvent réparties sur l'ensemble du territoire afin de répondre aux besoins de petites entreprises locales.

10 % des entreprises du territoire sont implantées sur ces zones d'activités et elles concentrent 25% des emplois.

Sur les 300 hectares de surfaces totales sur les zones d'activités, il reste aujourd'hui 11 hectares à commercialiser répartis sur 7 zones d'activités. Forte de sa proximité et de son accessibilité avec la Métropole, la demande pour l'implantation de nouvelles entreprises est forte.

Pour planifier et organiser les extensions des zones d'activités, de manière raisonnée, et ainsi répondre aux besoins et attentes des entreprises créatrices

d'emplois, les actions à mener sont :

- Réaliser un état des lieux précis des réserves foncières pour chacune des zones d'activités et identifier de nouvelles opportunités foncières en dehors des zones d'activités existantes
- Appréhender les besoins de demain pour définir le plan de développement et la stratégie d'aménagement des zones d'activités
- Redéfinir le périmètre des zones d'activités
- Intégrer les enjeux d'urbanisme et impacts climatiques dans l'aménagement des zones d'activités
- Déterminer la politique de commercialisation



© Ghislain RENIER - Relais Information Services à Azay-le-Rideau

→PROJET

20. Soutenir et promouvoir l'agriculture de proximité

OBJECTIFS :

- Créer des conditions favorables au maintien d'une agriculture viable et nourricière
- Participer à la qualité des espaces agricoles et naturels, dont une partie du territoire est inscrit à l'UNESCO, avec le développement des modes de production résilients
- Accompagner les projets de diversification agricole
- Soutenir la transformation agro-alimentaire sur le territoire

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Pour Touraine Vallée de l'Indre, l'agriculture locale est une filière économique emblématique contribuant aux paysages de qualité et à l'aménagement équilibré du territoire. Le territoire garde une part importante de ruralité avec les productions diversifiées de ses 311 agriculteurs exploitants créant 545 emplois (4,06 % des emplois / 3,49 % niveau régional) avec un taux de féminisation plus élevé (38 % / 33 % niveaux régional et national).

Le secteur de l'agriculture souffre néanmoins d'une conjoncture difficile, notamment pour les filières traditionnelles d'élevage et de polyculture avec le nouveau zonage des ZDS (zones défavorisées simples) impactant l'équilibre financier de 119 exploitations. Par ailleurs, la situation est préoccupante pour la production arboricole en large déclin. La profession devra faire face dans les années à venir à de nombreux départs à la retraite (près de 30 % ayant plus de 55 ans).

Les actions à mener se répartissent suivant les axes stratégiques définis en 2018 :

I. Faire perdurer l'agriculture du territoire

- Faciliter la préservation et la valorisation du foncier : étude du foncier en friche et des biens sans maître avec la SAFER, accompagner la création de zonages agricoles protégés
- Accompagner les projets de transmission suite à l'étude repérage en cours avec la Chambre d'Agriculture

- Mettre à disposition des parcelles publiques (communautaires ou communales) pour des projets d'installation tels que le maraîchage
- Soutenir la création de groupements d'employeurs pour favoriser l'emploi agricole local

II. S'engager collectivement pour une alimentation durable et valorisante en restauration collective et en circuits-courts

- Soutenir les actions liées au développement durable et visant à conforter les exploitations agricoles, telles que l'adhésion à l'association AGRI TOURAINERGIES 37 et des projets de production énergétique ou de nouvelles méthodes de production résilientes
- Accompagner les projets de diversifications agricoles (nouvelles productions adaptées au changement climatique, biologique ou HVE, solutions collectives de vente directe, projets touristiques) et de transformation agro-alimentaire (pour les producteurs agricoles et les entreprises)
- Dans le cadre des aides aux entreprises, favoriser le soutien financier à ces projets



© Benjamin DUBUIS - Histoire de fruits à la Chapelle-aux-Naux

FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE



3 FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE



ORIENTATION 1

Offrir des services publics de proximité pour toute la population de façon équitable sur l'ensemble du territoire

→ PROJETS

21. Elaborer le Projet Educatif De Territoire (PEDT) 2022-2025
22. Elaborer le projet culturel 2022-2026
23. Consolider le réseau de la lecture publique
24. Améliorer l'accueil des 0-3 ans
25. Améliorer l'accueil des 3-11 ans
26. Réaliser un diagnostic des équipements et de la pratique sportive sur le territoire
27. Favoriser le développement des pratiques sportives sur le territoire
28. Construire des équipements de sécurité publique

ORIENTATION 2

Construire une identité de territoire fondée sur la mixité et la solidarité

→ PROJETS

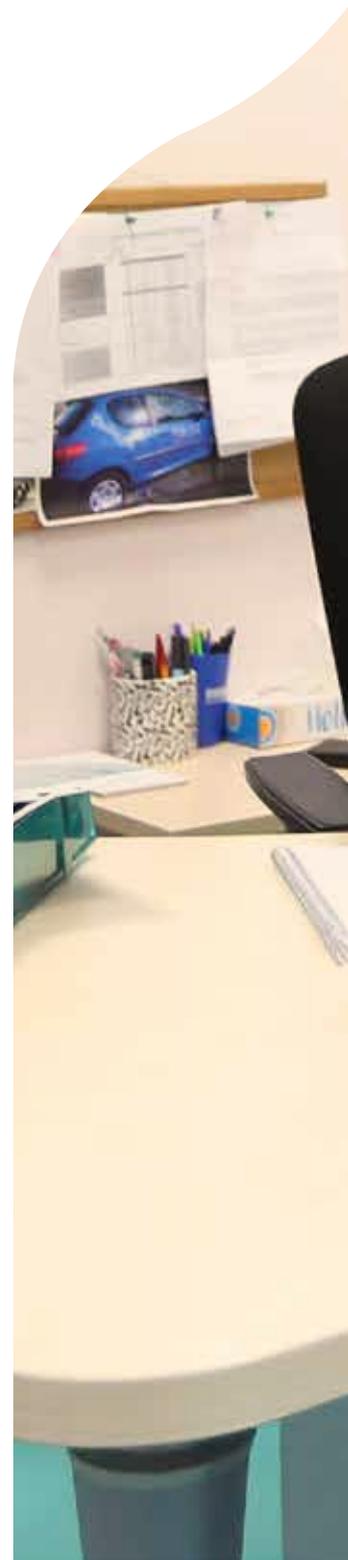
29. Elaborer le projet social de territoire
30. Elaborer un Contrat Local de Santé (CLS)
31. Améliorer le cadre de vie et adapter l'offre de service aux besoins des résidents de la MARPA d'Artannes-sur-Indre
32. Réaliser six terrains familiaux locatifs pour seize places caravanes

ORIENTATION 3

Faire connaître les services publics du territoire pour les rendre davantage accessibles

→ PROJETS

33. Développer des outils de communication numériques à destination de la population
34. Placer les services publics au cœur des territoires





MOBILITE'
Restez vers l'emploi!
Service Location de Véhicules
A NOUS DÉPLACER
Contactez au 01 87 38 21 21
www.mobilite-emploi.fr
11 Rue, rue Joseph Copart
97800 JOUR-LÉVELLÉ

→PROJET

21. Elaborer le Projet Educatif de Territoire (PEDT) 2022-2025

OBJECTIFS :

- Garantir la continuité éducative entre les projets d'écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire
- Offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école
- Prendre en compte les rythmes biologiques de l'enfant, selon son âge, afin de favoriser ses apprentissages
- Contribuer à une politique de réussite éducative, à la lutte contre les inégalités scolaires, et diminuer les inégalités d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs.

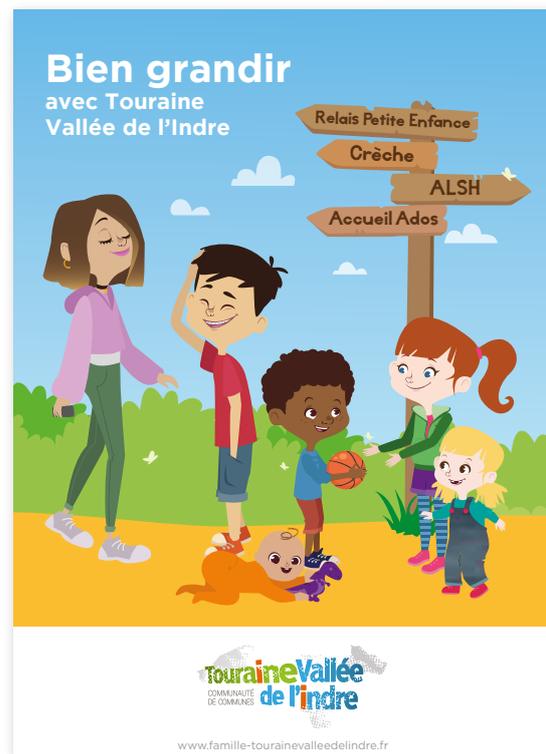
DESCRIPTION DE L'ACTION :

Dans le cadre de sa politique enfance-jeunesse, la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre s'est fixée pour objectif d'élaborer un Projet Educatif de Territoire en direction des 0-18 ans en cohérence avec les orientations politiques du Projet de territoire.

Par ses statuts, Touraine Vallée de l'Indre est compétente en matière « d'élaboration d'un projet éducatif communautaire ».

Le PEDT formalise l'engagement des différents partenaires à se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer l'articulation de leurs interventions sur l'ensemble des temps de vie des enfants, dans un souci de cohérence, de qualité et de continuité éducatives.

Signé en 2018 pour une durée de 3 ans (2018-2021), le PEDT/Plan Mercredi arrive à échéance au cours de cette année scolaire. Il convient donc d'élaborer le nouveau Projet Educatif De Territoire et de redéfinir les valeurs éducatives en partenariat avec les acteurs parties prenantes du projet.



→PROJET

22. Elaborer le projet culturel 2022-2026

OBJECTIFS :

- Définir la politique culturelle 2022-2026 de Touraine Vallée de l'Indre
- Définir une identité culturelle
- Créer du lien entre les politiques actions culturelles et lecture publique

DESCRIPTION DE L'ACTION :

La Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre souhaite définir sa politique culturelle 2022-2026. Le projet culturel sera construit en lien avec le projet de territoire et autour de 3 axes de réflexions :

- Favoriser l'accessibilité à la culture à tous les publics
- Construire une offre culturelle complémentaire à l'existant (réflexion sur les actions et sur les équipements culturels)

- Coordonner et mettre en réseau les acteurs culturels (mutualisation et transversalité)

La Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre a pour ambition de co-construire le projet avec les acteurs culturels du territoire.

Le PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) signé avec la Région Centre-Val de Loire sera élaboré en cohérence avec les objectifs définis dans le projet culturel.



→PROJET

23. Consolider le réseau de la lecture publique

OBJECTIFS :

- Valoriser la politique lecture publique de Touraine Vallée de l'Indre
- Favoriser l'égalité de service et développer les publics
- Structurer et harmoniser les actions
- Créer du lien entre les politiques actions culturelles et lecture publique

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le réseau de lecture publique de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre comporte 14 structures gérées par des professionnels et/ou des bénévoles.

La Communauté de communes souhaite structurer davantage ce réseau afin de garantir une égalité de service. Le projet culturel sera construit en lien avec le projet de territoire et autour des axes suivants :

- La lisibilité et la modernisation du service (communication, horaires, WIFI, logiciel...)
- La valorisation et l'accompagnement des bénévoles (tutorat, formation)
- Le partenariat avec les associations locales
- La mise en place d'une politique documentaire concertée
- La cohésion et la transversalité (harmonisation des pratiques, lien avec les services...)
- L'égalité de service et le développement des publics (points lecture, évolution du service de navette...)

Une réflexion sera menée sur la mise en place d'un Contrat de Territoire Lecture (CTL) avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) qui permettra de poser un diagnostic.



© Ghislain RENIER - Médiathèque de Monts

→PROJET

24. Améliorer l'accueil des 0-3 ans

OBJECTIFS :

- Satisfaire les besoins du territoire notamment au regard de l'offre existante
- Améliorer les conditions d'accueil et l'accessibilité des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)
- Améliorer la qualité des espaces d'activités et les conditions de vie des enfants et de l'équipe salariée

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Touraine Vallée de l'Indre est compétente statutairement en matière de « création, extension, aménagement, entretien, exploitation et gestion des structures d'accueils de la Petite Enfance ».

Dans le cadre du développement de sa politique petite enfance, la Communauté de communes souhaite améliorer l'accueil des 0-3 ans en favorisant les conditions d'accueil et l'accessibilité des structures d'accueil de la petite enfance.

C'est pourquoi, Touraine Vallée de l'Indre a pour ambition de réaliser des travaux d'investissement (réhabilitation, extension et construction d'équipements) au titre de son nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement, en cohérence avec les orientations politiques de son projet de territoire.



© Ghislain RENIER - Maison d'Assistants Maternels à Sorigny

→PROJET

25. Améliorer l'accueil des 3-11 ans

OBJECTIFS :

- Satisfaire les besoins du territoire notamment au regard de l'offre existante
- Améliorer les conditions d'accueil et l'accessibilité des structures d'accueil des mineurs
- Améliorer la qualité des espaces d'activités et les conditions de vie des enfants et de l'équipe salariée

DESCRIPTION DE L'ACTION :



Touraine Vallée de l'Indre est compétente statutairement en matière d'enfance-jeunesse, notamment en ce qui concerne « la création, l'extension, l'aménagement, l'entretien, l'exploitation et la gestion des accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires, avec ou sans hébergement, habilités au regard du Code de l'Action Sociale et des Familles (article R227-2).

Dans le cadre du développement de sa politique enfance-jeunesse, la Communauté de communes souhaite améliorer l'accueil des 3-11 ans en

favorisant les conditions d'accueil et l'accessibilité des structures d'accueil des mineurs.

C'est pourquoi, Touraine Vallée de l'Indre a pour ambition de réaliser un diagnostic des équipements enfance-jeunesse et de lancer un programme de construction des ALSH sur le territoire, en cohérence avec les orientations politiques de son projet de territoire.

→PROJET

26. Réaliser un diagnostic des équipements et de la pratique sportive sur le territoire

OBJECTIFS :

- Faire ressortir les besoins en matière de sport sur le territoire
- Faire émerger une définition concertée de l'intérêt communautaire sportif à l'échelle communautaire et cibler les champs d'intervention potentiels à venir de la Communauté de communes

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Entre 2017 et 2020, l'action de la Communauté de communes en matière de sport a consisté essentiellement en la poursuite des projets et actions lancés par les anciens territoires. Afin d'identifier les axes de développement potentiels d'une politique sportive construite à l'échelle communautaire, un diagnostic des équipements et de la pratique sportive est réalisé.

S'étendant sur toute l'année 2021 et menée sur la base d'échanges avec les communes et d'analyses des pratiques et des besoins, cette réflexion comprend :

- Un état des lieux des équipements et de la pratique : capitaliser les informations permettant de réaliser un portrait de la dynamique sportive du territoire.
- Un diagnostic sportif du territoire : faire ressortir les besoins manifestes du territoire en matière de sport.
- A partir du diagnostic et du besoin exprimé par les communes, cibler les champs d'intervention potentiels de la Communauté de communes et déterminer les projets ou actions qui pourraient s'inscrire dans la politique sportive communautaire ainsi définie.



© Catherine TROADEC - Piscine communautaire de Monts

→PROJET

27. Favoriser le développement des pratiques sportives sur le territoire

OBJECTIFS:

Dans la continuité de la réalisation du diagnostic des équipements et de la pratique sportive sur le territoire, l'enjeu sera de mettre en œuvre les axes de la politique sportive en cours de définition avec pour objectifs de :

- Tendre vers l'équilibre territorial et l'équité d'accès en matière d'équipements sportifs en intégrant également les attentes et besoins spécifiques attachés aux caractéristiques de développement de chacune des 22 communes qui composent la Communauté de communes
- Favoriser la variété et la mixité des pratiques et leur accessibilité au plus grand nombre
- Créer du lien et apporter une vision globale de l'offre sportive
- Rendre lisible le soutien apporté aux associations sportives

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Programme de soutien à la création d'équipements sportifs en accès libre :

En 2019, dans le but de progresser dans l'équité d'accès de la population à une pratique sportive libre, Touraine Vallée de l'Indre a créé le Programme de soutien à la création d'équipements sportifs en accès libre. Grâce à un soutien financier apporté aux communes portant des projets d'équipements sportifs en extérieur (city-stade, skate-park, circuit BMX...), ce programme permet de faciliter l'accès à une pratique sportive à la population. Il sera poursuivi jusqu'en 2026 et pourra faire l'objet d'ajustements.

L'intervention future de Touraine Vallée de l'Indre pourrait être à la fois directe (construction et amélioration d'équipements et notamment construction d'une salle sportive à l'ouest du territoire) et indirecte dans un rôle d'impulseur à la réalisation par les communes de projets qui auront été identifiés comme des manques dans le diagnostic et de soutien aux associations sportives sur une dimension restant à définir.

Mise en œuvre de la nouvelle politique sportive communautaire :

Les modalités d'interventions de la Communauté de communes pour le reste de cette action seront définies à l'issue du diagnostic.



© Pixabay - parcours disc golf

→PROJET

28. Construire des équipements de sécurité publique

OBJECTIF :

- Maintenir dans de bonnes conditions les services de sécurité publique sur le territoire



DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le 23 mai 2017, lors d'une première rencontre, les services de la gendarmerie ont exprimé à la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre leur volonté que soient construits une nouvelle gendarmerie, sous maîtrise d'ouvrage communautaire, ainsi que des nouveaux logements, réalisés par un bailleur social.

Par délibération du 14 décembre 2017, le Conseil communautaire a décidé d'approuver le principe d'une relocalisation de l'actuelle gendarmerie d'Azay-le-Rideau par la construction d'une nouvelle caserne de 250 m² sur les terrains de l'ancienne CIBEM à Azay-le-Rideau.

En 2018, les services de la gendarmerie ont sollicité la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre pour exprimer leur volonté que soient construits un bâtiment à usage de bureaux et des locaux de services pour l'implantation d'un peloton motorisé à Sorigny. Selon les gendarmes, cette commune constitue un emplacement idéal pour 2 raisons principales : la proximité avec l'autoroute et les voies secondaires, ainsi que sa situation à mi-distance entre 2 autres pelotons motorisés situés à Monnaie et dans la Vienne. Le besoin des

gendarmes est de disposer d'une parcelle d'environ 3 000 m² pour accueillir les bureaux (environ 400 m²), ainsi que les locaux techniques (280 m²). Une cour de sécurité et de service serait située entre les 2 bâtiments. Un bailleur social (Touraine Logement) réaliserait les logements.

Le bureau communautaire du 12 juillet 2018 a ainsi approuvé la construction d'un bâtiment à usage de bureaux et des locaux de services pour l'implantation d'un peloton motorisé sur Sorigny sur la parcelle YR n°14.

→PROJET

29. Elaborer le projet social de territoire

OBJECTIFS :

- Interroger l'environnement social, économique et institutionnel et repérer les évolutions du territoire
- Engager un bilan partagé (les missions / les services et activités proposés / les perspectives) avec l'ensemble des acteurs du CIAS (salariés / administrateurs / bénévoles / habitants / partenaires)
- Mettre en exergue les préconisations des acteurs
- Définir les axes prioritaires
- Mettre en place un plan d'action

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Dans le cadre de son projet de territoire et à travers la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) au 1^{er} janvier 2021, Touraine Vallée de l'Indre souhaite concevoir un projet social de territoire fondé sur une connaissance objective des besoins de sa population.

Afin d'orienter la politique communautaire en matière sociale pour les années à venir et de l'adapter aux réalités du territoire, Touraine Vallée de l'Indre doit déterminer les besoins sociaux de l'ensemble de sa population en vue de mieux définir les actions sociales à mener sur le territoire.

Dans un contexte de contrainte budgétaire, l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) constitue un outil d'aide à la décision, obligatoire pour les CCAS/CIAS, qui permet de mieux percevoir les enjeux du territoire et de se projeter dans l'avenir avec une plus grande maîtrise des problématiques à résoudre.



→PROJET

30. Elaborer un Contrat Local de Santé (CLS)

OBJECTIFS :

- Réduire les inégalités territoriales et sociales en la matière, en soutenant la coordination des actions engagées localement
- Renforcer la qualité de mise en œuvre de la politique de santé au niveau local, dans le respect des objectifs inscrits dans le Projet Régional de Santé (PRS)
- Faciliter l'accès des personnes, notamment « démunies », aux soins, aux services et à la prévention
- Coordonner, articuler et mettre en cohérence les différentes politiques publiques favorables à la santé
- Permettre à l'échelon local la construction d'un parcours de santé adapté

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Touraine Vallée de l'Indre est compétente en matière « d'élaboration et d'animation d'un Contrat Local de Santé (ou tout outil d'action publique s'y substituant) ».

Afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et d'améliorer la réponse à apporter aux besoins de santé des habitants du territoire, Touraine Vallée de l'Indre a pour projet d'inscrire l'élaboration et la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé (CLS) dans son projet de territoire.

Pour mener à bien ce projet, un coordinateur territorial de santé a été recruté sur la durée du CLS afin d'élaborer et assurer la déclinaison opérationnelle du projet de santé du territoire.



→PROJET

31. Améliorer le cadre de vie et adapter l'offre de service aux besoins des résidents de la Marpa d'Artannes-sur-Indre

OBJECTIFS :

- Prévenir la perte d'autonomie dès l'apparition des premières fragilités, notamment sociales
- Offrir un environnement architectural attractif et adapté aux besoins des séniors d'aujourd'hui et de demain
- Répondre aux besoins de prévention de la perte d'autonomie (physique et psychologique) conformément à la loi d'adaptation de la société au vieillissement
- Favoriser la mixité sociale et le vivre ensemble des résidents

DESCRIPTION DE L'ACTION :

La Communauté de communes est compétente statutairement en matière de « Maison d'Accueil Rurale destinée aux Personnes Agées située à Artannes-sur-Indre : construction, aménagement, entretien et gestion » depuis le 1^{er} janvier 2020.

Au cours des vingt dernières années, des travaux d'amélioration et de modernisation de la résidence-autonomie ont été réalisés au titre des Plans d'Aide à l'Investissement (PAI) successifs.

Dans le cadre de son projet de service et des missions dévolues à la résidence autonomie, la MARPA doit être en capacité d'offrir à ses résidents un environnement adapté et un projet de vie en accord avec les besoins de prévention de la perte d'autonomie tant physique que psychologique, correspondant aux objectifs fixés par la loi d'adaptation de la société au vieillissement.

Afin d'améliorer le cadre de vie des résidents et de répondre aux exigences réglementaires en vigueur, il apparaît nécessaire d'engager de nouveaux travaux d'adaptation et de mise aux normes pour répondre aux besoins et souhaits des séniors d'aujourd'hui et de demain.



© Cassandre BARBOTEAU - MARPA à Artannes-sur-Indre



© Cassandre BARBOTEAU - MARPA à Artannes-sur-Indre

→PROJET

32. Réaliser six terrains familiaux locatifs pour seize places caravanes**OBJECTIFS :**

- Répondre aux besoins en habitat exprimés par des familles souhaitant se stabiliser et améliorer leurs conditions de vie
- Mettre fin à des situations de stationnement illicite
- Limiter la sur-occupation sur certaines aires d'accueil
- Améliorer le turn-over des aires d'accueil

DESCRIPTION DE L'ACTION :

La Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre a l'ambition de construire six terrains familiaux locatifs pour seize places caravanes avec le recours à un prestataire spécialisé pour une Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS), afin de les inscrire dans son projet de territoire et au titre du nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

Le diagnostic du schéma a mis en évidence sur certains territoires, un besoin d'ancrage de plus en plus marqué de la part des gens du voyage.

Des groupes familiaux peuvent exprimer le souhait de disposer d'un terrain équipé, qui leur serait propre et qu'ils pourraient occuper moyennant paiement d'une redevance. L'outil adapté dans ce cas est le terrain familial locatif public.



© Ghislain RENIER - Monts

→PROJET

33. Développer les outils de communication numériques à destination de la population

OBJECTIFS :

- Mieux faire connaître les actions de Touraine Vallée de l'Indre
- S'adapter aux nouvelles pratiques de recherche d'informations
- Proposer une prise de connaissance pratique et complète des informations, actions et évènements

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Touraine Vallée de l'Indre développe une stratégie de communication afin de donner du sens à l'action politique communautaire, aux habitants du territoire et de proposer des outils pratiques adaptés aux besoins en terme d'information et d'interactivité. Dans ce cadre, le développement des outils numériques est un des éléments essentiels du plan de communication.

Les actions principales déclinant de ce projet sont :

- La création d'un nouveau site internet « mère » pour une meilleure visibilité des actions de la Communauté de communes
- La mise en œuvre d'une application mobile répondant aux nouvelles pratiques de recherche d'informations
- L'optimisation du portail « familles » pour permettre notamment les inscriptions et les paiements en ligne
- La création d'un outil numérique culturel partagé



→PROJET

34. Placer les services publics au cœur des territoires

OBJECTIFS:

- Harmoniser les espaces France Services de Touraine Vallée de l'Indre
- Permettre à de nouveaux publics d'avoir accès à un service public de proximité
- Valoriser et renforcer l'identification des espaces France Services de Touraine Vallée de l'Indre

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Touraine Vallée de l'Indre dispose de deux espaces France Services (Cheillé et Montbazon) permettant aux habitants d'être accompagnés dans toutes les démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

Pour « harmoniser » les espaces France Services de Touraine Vallée de l'Indre une réflexion doit être menée afin de :

- proposer un accompagnement identique d'un espace France Services à l'autre (ordinateurs mis à disposition du public, téléphone, Internet, copieur/scan)
- repenser les aménagements à Montbazon (espace d'accueil et d'attente, extension du bâtiment pour répondre aux différents usages)

Pour permettre à de nouveaux publics d'avoir accès à un service public de proximité, une réflexion doit être menée :

- avec la mise en place de conseillers numériques et des actions « hors les murs »
- travailler en étroite collaboration avec les CCAS des communes
- proposer de nouveaux services (ex : accompagnement de la vie associative) en adéquation avec les besoins du territoire

Pour valoriser les espaces France Services de Touraine Vallée de l'Indre, un travail doit être engagé. Les structures ont été récemment labellisées.

Il faut les valoriser et renforcer l'identification afin de permettre au plus grand nombre d'y avoir accès (communication, signalétique etc...).

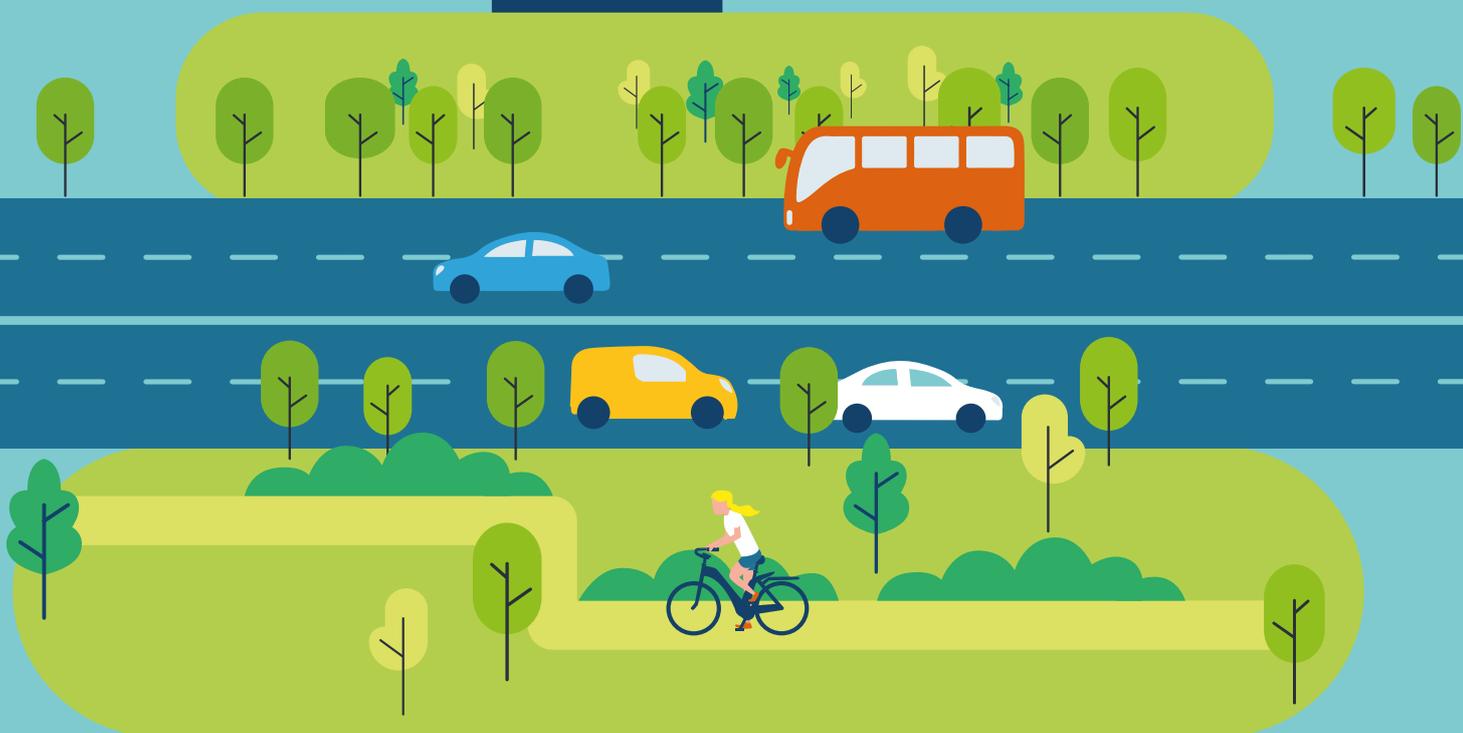


© Ghislain RENIER - Maison France Services à Cheillé



4

AGIR POUR LA MOBILITÉ DU TERRITOIRE



4 AGIR POUR LA MOBILITÉ DU TERRITOIRE

ORIENTATION 1

Effectuer un diagnostic des mobilités sur le territoire afin d'établir un plan d'action cohérent et finançable

→ PROJETS

- 35. Réaliser un diagnostic des mobilités et un plan de mobilité
- 36. Favoriser les inter-connexions et échanges avec les territoires voisins

ORIENTATION 2

Développer et défendre une offre de mobilité adaptée aux besoins de déplacements professionnels et personnels pratique et sécurisée

→ PROJETS

- 37. Favoriser les mobilités du quotidien
- 38. Poursuivre le transport scolaire en tant que AO2
- 39. Mettre en œuvre des actions de mobilité solidaire

ORIENTATION 3

Privilégier, développer et encourager la mobilité propre

→ PROJETS

- 40. Travailler avec les communes sur un projet de schéma des liaisons douces cyclables et pédestres
- 41. Promouvoir la mobilité propre





→PROJET

35. Réaliser un diagnostic des mobilités et un plan de mobilité

OBJECTIFS :

- Consolider l'état des lieux de la mobilité sur Touraine Vallée de l'Indre
- Formuler les enjeux et les objectifs politiques de la mobilité sur Touraine Vallée de l'Indre
- Mettre en œuvre la stratégie au travers de l'adoption d'un plan de mobilité

DESCRIPTION DE L'ACTION :

175 267 déplacements sont effectués chaque jour en moyenne par les habitants, dont une part non négligeable vers la métropole. La mobilité est donc un enjeu majeur de la stratégie territoriale. La prise en compte de ce thème apparaît à la fois comme une opportunité et une nécessité.

Le diagnostic devra d'abord consolider l'état des lieux des mobilités en objectivant les liens de mobilités internes au territoire, ainsi que les interactions avec les territoires voisins. A ces éléments quantitatifs devront être ajoutés des éléments qualitatifs (perception par les élus, les entreprises, les habitants, etc.) afin d'appréhender aussi complètement que possible les mobilités sur le territoire.

La formulation des enjeux et la mise en œuvre de la stratégie doivent permettre d'avoir une vision globale et prenant en compte l'ensemble des aspects de la mobilité (urbaine, rurale, professionnelle, touristique, mobilité douce, etc.) en proposant des

solutions innovantes de mobilité et en développant des moyens de transports alternatifs comme l'électromobilité et l'hydrogène. Les actions doivent être déclinées dans une logique de coopération avec la Région Centre-Val de Loire, Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), les communes et en concertation avec les acteurs institutionnels et les acteurs de la société économique et civile.

Au final, la Communauté de communes disposera d'un plan de mobilité composé de fiches actions détaillées. Chaque fiche action présentera la thématique abordée, les enjeux, les principales étapes de réalisation, les délais prévisionnels ainsi que les coûts potentiels.



© Aerofly Studio - Rond point Isoparc à Sorigny

→PROJET

36. Favoriser les inter-connexions et échanges avec les territoires voisins**OBJECTIFS :**

- Encourager les habitants à utiliser les aires de co-voiturage pour réduire l'autosolisme
- Développer une réflexion commune à l'échelle du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle (SMAT) ou de quelques intercommunalités

DESCRIPTION DE L'ACTION :

50 % des déplacements quotidiens des habitants de la Communauté de communes sont en échange avec les territoires voisins. Développer les inter-connexions avec ces différents territoires, au premier chef la Métropole (un tiers des déplacements), constitue donc une ambition et un objectif structurant pour la Communauté de communes.

Les actions qui pourraient être développées sont :

- **Recensement des aires de co-voiturage** sur le territoire communautaire et établissement en lien avec les autres territoires d'un schéma des aires. Cet inventaire inclut non seulement les aires officielles et en projet, mais également les aires informelles (parkings) et les aires dites « sauvages ». Ce recensement doit permettre de connaître la capacité de chaque aire, le niveau des équipements et toutes autres informations utiles. Ces éléments pourraient ensuite être mis en ligne à travers une carte interactive. Dans un second temps, une réflexion pourra être engagée pour compléter le maillage des aires et identifier les équipements a minima
- **Réflexion collective autour des aires de co-voiturage à créer d'ici 2030.** L'idée de cette action est de réfléchir avec l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours (ATU), les chambres consulaires, la Région Centre-Val de Loire et les autres intercommunalités. Ces équipements

pourraient encore se développer et proposer des services plus étendus pour en améliorer l'attractivité. Cette réflexion s'appuiera sur les données de l'enquête « ménage » réalisée en 2019 par le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle (SMAT), ainsi que des éventuelles études complémentaires sur les migrations domicile-travail et des enquêtes auprès d'usagers et d'entreprises

- **Contribuer de manière collective à la réflexion sur les bassins de mobilité** qui sera élaborée par la Région Centre-Val de Loire, autorité organisatrice des mobilités, d'autant plus que le territoire communautaire sera certainement concerné par plusieurs bassins de mobilité. Cette action collective, portée par plusieurs intercommunalités, permettra ensuite de négocier de manière plus précise et plus efficace le contenu des contrats opérationnels qui seront proposés par la Région (intermodalité en matière de desserte, d'horaires, de tarification, d'information et d'accueil de tous les publics ainsi que de répartition territoriale des points de vente physiques, la création, l'aménagement et le fonctionnement des pôles d'échanges multimodaux, etc.). La réflexion s'inscrira dans le cadre du ou des comités des partenaires (un par bassin de mobilité), que la Région devra mettre en œuvre

La déclinaison opérationnelle de ces actions passe prioritairement par les Contrats de réciprocité.

→PROJET

37. Favoriser les mobilités du quotidien

OBJECTIFS :

- Promouvoir l'intermodalité
- Favoriser des modes de déplacement alternatif à la voiture
- Etendre l'offre sur le territoire de Touraine Vallée de l'Indre pour favoriser le report modal des flux d'automobilistes venant travailler, sur le territoire et/ou venant travailler, étudier ou autre sur la Métropole

DESCRIPTION DE L'ACTION :

La Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre possède, avec 75 %, une des parts de déplacements en modes motorisés les plus importantes. De même, 71 % des conducteurs sont seuls dans leur voiture.

Pour répondre à ces problématiques, les actions qui pourraient être développées sont :

- Gares et pôles d'échanges multimodaux :
 - Améliorer les interconnexions avec les gares existantes et les arrêts des transports en commun
 - Favoriser l'accessibilité et l'attractivité des gares REMI (Villeperdue, Azay-le-Rideau ou Monts par exemple) et le développement des pôles d'échanges multimodaux (comme Veigné par exemple)
- Bus
 - Optimiser les dessertes REMI (améliorer la fréquence et la régularité des lignes de trains et bus REMI situées sur le territoire communautaire)
- Améliorer la desserte des ZAE par les réseaux transports en commun existants (par exemple des expérimentations de

dessertes de proximité sur les principales ZAE et en lien avec les entreprises lancées dans une démarche de plan de mobilité)

- Aider et soutenir le développement des Plans De Mobilité Employeurs (PDM-E)
- Améliorer la sécurité en diagnostiquant les points noirs
- Etudier la mise en place d'un transport à la demande



→PROJET

38. Poursuivre le transport scolaire en tant que AO2

OBJECTIFS :

- Conserver le maillage des arrêts existants
- Adapter de manière pertinente le service aux nouveaux besoins des habitants

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Touraine Vallée de l'Indre transporte 3 200 scolaires sur ses lignes dédiées. Elle est l'AO2 la plus importante en termes d'élèves transportés en Région Centre-Val de Loire.

Dans ce cadre, les actions qui pourraient être développées sont :

- Garantir la prise en charge des élèves domiciliés à moins de 3 km de leur établissement

- Adapter plus finement la création des arrêts de cars scolaires, contraints aujourd'hui par la règle régionale des deux kilomètres distanciés

- Etoffer l'offre en corrélation avec l'augmentation démographique du territoire

- Optimiser les itinéraires



© Ghislain RENIER - Monts

→PROJET

39. Mettre en œuvre des actions de mobilité solidaire

OBJECTIFS :

- Créer du lien social et de l'entre-aide entre les populations
- Favoriser l'accès à l'emploi pour les personnes qui en sont éloignées

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Chaque jour, 7 % de la population du territoire ne fait aucun déplacement. Ce taux est de 11 % sur l'Ouest du territoire contre 4 % sur l'Est. Pour mieux lutter contre cette forme d'assignation à résidence, la Communauté de communes étudie la possibilité de développer des actions dans le domaine de la mobilité solidaire, qui permet de lutter contre l'exclusion liée à l'absence de mobilité et de créer du lien social.

Les actions qui pourraient être développées sont :

- Dans le cadre du plan mobilité qu'élaborera Touraine Vallée de l'Indre, prévoir des actions spécifiques en matière de mobilité solidaire pour définir les conditions de conseil et d'accompagnement individualisé à la mobilité des personnes concernées (personnes en situation de vulnérabilité économique et de handicap ou dont la mobilité est réduite)

- Prévoir également dans le plan de mobilité des actions concrètes de mobilité pour favoriser le retour à l'emploi

- Etudier le déploiement de solutions simples et innovantes comme celle mise en place dans le département de la Meurthe-et-Moselle où ce sont des bénévoles conducteurs qui utilisent leurs véhicules pour déplacer des habitants près de chez eux

- Déployer une proportion minimale de places de stationnement équipées de dispositifs de recharge pour véhicules électriques ou hydrogène accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ces places ne sont toutefois pas spécifiquement réservées à ces usagers



© Benjamin DUBUY - PISE à Montbazou

→PROJET

40. Travailler avec les communes sur un projet de schéma des liaisons douces cyclables et pédestres

OBJECTIFS :

- Mise en cohérence des aménagements liés à la circulation douce
- Recherche de continuité entre les différents projets réalisés par les communes et Touraine Vallée de l'Indre
- Travailler conjointement à la création d'un schéma harmonisé de développement d'un réseau de liaisons douces pour le territoire

DESCRIPTION DE L'ACTION :

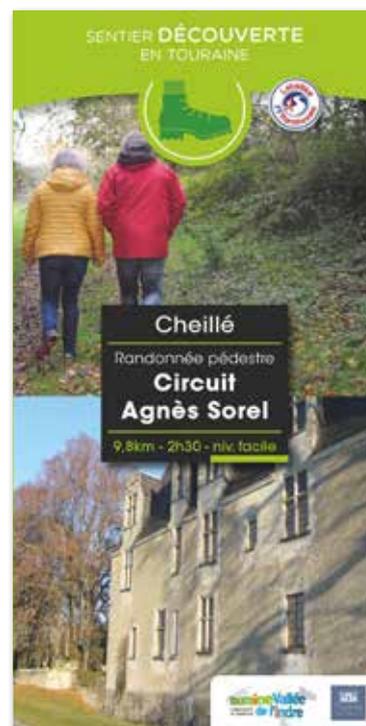
La Communauté de communes, par les circuits qu'elle met en place (pédestres, cyclables, équestres), et les communes, par les aménagements (pistes cyclables, chemins, voies vertes) qu'elles peuvent réaliser, aussi bien pour un usage local du quotidien que pour la circulation des touristes et randonneurs, se retrouvent sur un enjeu commun de mise en cohérence et d'une recherche de continuité dans les projets réalisés ou à réaliser.

L'action consistera à :

- Localiser les sites potentiellement vecteurs de déplacements non motorisés ainsi que les aménagements existants (aménagements cyclables, voies partagées, voies en site propre...) et les mettre en relation avec les circuits d'itinérance touristique
- Identifier ainsi les points de vigilance majeurs (notamment en termes de flux et de sécurité) et les priorités (à la fois pour la circulation des locaux et pour les déplacements des touristes) dans les aménagements à entreprendre
- Elaborer un schéma commun des liaisons douces pour le territoire sur lequel la Communauté de communes et les communes pourront s'appuyer pour leurs

aménagements futurs (qui pourraient être communs ou non) et les demandes de financement à formuler

Suite à l'élaboration de ce schéma, Touraine Vallée de l'Indre pourra envisager de soutenir les communes pour la réalisation des aménagements qui les concernent, notamment par le biais des fonds de concours tourisme (pour les portions qui contribuent au développement touristique)



→PROJET

41. Promouvoir la mobilité propre

OBJECTIFS :

- Aménager un territoire résilient
- Améliorer la qualité de l'air
- Désengorger les axes routiers
- Accompagner les entreprises aux changements induits par les nouvelles réglementations (Zone à Faibles Emissions, nouveaux critères marchés publics, etc.) et les particuliers dans leurs déplacements quotidiens
- Réduire les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Accompagnement :

- Aide à la conversion des flottes professionnelles
- Accompagnement des particuliers dans le passage à la mobilité propre

Exemplarité Touraine Vallée de l'Indre et communes :

- Au sein des services de la Communauté de communes : encourager les initiatives (vélos cargos, etc.)
- Dans les projets communautaires (par exemple lors des aménagements et réaménagement de ZAC), prise en compte de la mobilité
- Diagnostic des agents communautaires et des communes pour encourager le co-voiturage, le vélo ou le pédestre quand cela est possible (ex : 1 km à pied)
- Renouvellement rationnel de la flotte de véhicules de la Communauté de communes



© Ghislain RENIER - Monts



MUTUALISER LES MOYENS
VIA TOURAINE
VALLÉE DE L'INDRE
ET INTER COMMUNES

5

MUTUALISER LES MOYENS

VIA TOURAINE VALLÉE DE L'INDRE ET INTER COMMUNES

ORIENTATION 1

Favoriser les réseaux et les rencontres entre professionnels dans un but de développement de l'activité économique

→PROJETS

- 42. Mettre en réseau les acteurs économiques et touristiques du territoire pour favoriser les échanges et les synergies
- 43. Accompagner les entreprises dans une démarche d'économie circulaire



ORIENTATION 2

Agir ensemble pour améliorer l'efficacité de l'action publique locale

→PROJETS

- 44. Mettre en place une ingénierie partagée
- 45. Elaborer un pacte financier entre les communes et la Communauté de communes
- 46. Mettre en place une gestion optimisée des équipements sportifs communautaires

ORIENTATION 3

Communiquer de façon concertée pour informer et accompagner l'ensemble des actions du territoire

→PROJET

- 47. Développer les actions de communication mutuelles et des outils numériques partagés



→PROJET

42. Mettre en réseau les acteurs économiques et touristiques du territoire pour favoriser les échanges et les synergies

OBJECTIFS :

- Développer les réseaux professionnels pour favoriser les synergies et coopérations entre acteurs économiques du territoire
- Améliorer la communication entre professionnels
- Développer l'activité économique et ancrer les entreprises sur le territoire

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Développement économique

Touraine Vallée de l'Indre comporte un tissu d'entreprises riche et diversifié. Le développement du territoire et de l'activité économique passe par une interconnaissance de ses forces vives.

Touraine Vallée de l'Indre doit être le facilitateur de rencontres et de mise en relation inter-entreprises. Pour cela, la Communauté de communes organisera des moments d'échanges avec les entreprises (petits déjeuners/afterwork, networking, séminaire, atelier d'information/formation, ...).

Touraine Vallée de l'Indre travaillera de manière coordonnée et concertée avec les

associations d'entreprises du territoire, notamment l'AEVI, pour proposer un programme d'actions adapté aux attentes des acteurs économiques.

Tourisme

En lien avec l'Office de Tourisme, la Communauté de communes s'attachera à organiser ou co-organiser des rencontres régulières avec les acteurs du tourisme du territoire.

Touraine Vallée de l'Indre travaillera également sur l'amélioration de la communication envers les hébergeurs touristiques, premiers collecteurs de la taxe de séjour.



→PROJET

43. Accompagner les entreprises dans une démarche d'économie circulaire

OBJECTIFS :

- Limiter la dépendance aux flux
- Renforcer l'attractivité du territoire
- Créer des emplois locaux
- Créer du lien social
- Concrétiser le développement durable

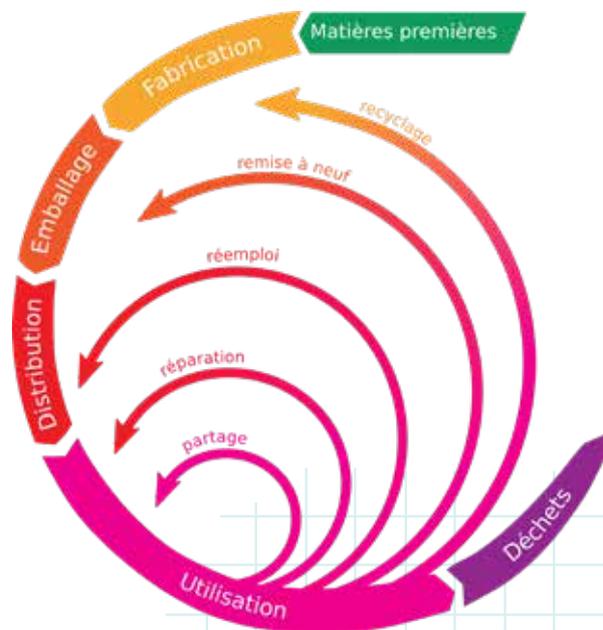
DESCRIPTION DE L'ACTION :

L'économie circulaire permet de stimuler le développement économique territorial et la création d'emplois en optimisant l'usage des ressources locales.

Touraine Vallée de l'Indre pourra accompagner les entreprises du territoire dans une démarche d'économie circulaire pour développer des synergies, initier la mutualisation de moyens et services et le partage d'infrastructures.

Pour cela, la Communauté de communes engagera un programme EIT (Ecologie Industrielle Territoriale) qui s'articulera autour de 2 grandes étapes :

- Réalisation d'un diagnostic du territoire et de ses acteurs économiques sur les thématiques emplois/RH, logistique/transport/équipement, consommation des ressources matières/eau/énergie
- Construction d'un plan d'actions pour répondre aux besoins des entreprises et aux objectifs de développement durable



© G.Mannaerts / Wikimedia Commons

→PROJET

44. Mettre en place une ingénierie partagée

OBJECTIFS :

- Mettre en œuvre des pratiques communes efficaces
- Optimiser les coûts de l'action publique

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Touraine Vallée de l'Indre dispose de différents services possédant des technicités susceptibles d'être mises au service des communes. Des compétences spécifiques existent également dans les communes. Les élus du territoire ont souhaité développer les synergies entre les professionnels.

Il a été décidé de mettre à disposition des communes un pool d'experts communautaires dans les différents domaines d'intervention des communes.

La centralisation, au gré des transferts de compétences, des services sur le site de l'Hôtel communautaire de Sorigny entraîne une réflexion globale sur l'aménagement des lieux et son extension. Cette opération permettrait également d'offrir un lieu commun et pratique d'échanges pour les élus.

Dans le cadre de cette mutualisation, l'ingénierie partagée doit permettre de renforcer la mise en place des groupements de commandes afin d'améliorer la politique d'achat du territoire.

Dans le cadre du développement d'actions communes, a été créée une instance technique collaborative regroupant les

services communautaires et communaux. Les travaux seront examinés au sein du Bureau communautaire qui décidera le lancement de nouvelles actions de mutualisation.



© pxhere.com

→PROJET

45. Elaborer un pacte financier entre les communes et la Communauté de communes

OBJECTIFS :

- Renforcer la solidarité territoriale
- Optimiser la situation financière du territoire
- Clarifier les liens financiers

DESCRIPTION DE L'ACTION :

La Communauté de communes et ses communes membres poursuivent un objectif commun visant à consolider et améliorer les services publics proposés à la population. Pour ce faire, il est nécessaire notamment de mettre en commun de façon équilibrée les moyens financiers.

Le pacte financier est l'acte qui transcrit l'accord politique financier permettant, durant une période, de déterminer les règles de partage des ressources.

Le plan d'action est le suivant :

- Elaboration d'un état des lieux agrégé des ressources (nature, montant, répartition, effort fiscal...)

- Analyse des charges assumées par le territoire et ses communes (grands postes de dépenses, investissement, endettement...)

- Mise en œuvre de règles pour les attributions de compensation, les Fonds de concours, et les autres financements (FPIC...)

- Réflexion sur le partage de la fiscalité des zones d'activités



© Ghilsain RENIER - Signature de contrat

→PROJET

46. Mettre en place une gestion optimisée des équipements sportifs communautaires**OBJECTIFS :**

- Optimiser la gestion de ces équipements en termes d'efficacité technique, d'équité financière et de proximité vis-à-vis des utilisateurs des équipements
- Travailler avec les communes, sur une base d'équité et de cohérence
- Favoriser une équité d'accès de la population aux équipements, notamment des scolaires

DESCRIPTION DE L'ACTION :

La Communauté de communes est propriétaire d'équipements sportifs sur le territoire (complexes sportifs, salles multi-activités, base nautique, piscine) et pourrait potentiellement être amenée à en construire d'autres.

La gestion de ces équipements suit actuellement des modèles différents qu'il conviendrait d'optimiser.

L'action consistera à :

- Travailler avec les communes sur la répartition de la gestion et du fonctionnement des équipements
- Retravailler sur l'accueil des scolaires à la piscine communautaire



© Dominique BALON - complexe sportif de Truyes

→PROJET

47. Développer des actions de communication mutuelles et des outils numériques partagés

OBJECTIFS :

- Mieux faire connaître les actions de Touraine Vallée de l'Indre et des communes
- Optimiser les coûts liés à l'impression et à la distribution
- Permettre une variété de modes de diffusion de l'information

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Touraine Vallée de l'Indre développe une stratégie de communication afin de donner du sens à l'action politique communautaire aux habitants du territoire et de proposer des outils pratiques adaptés aux besoins en termes d'information et d'interactivité.

Dans ce cadre, dans une optique d'optimisation et d'efficacité, Touraine Vallée de l'Indre et ses communes membres ont décidé de mettre en œuvre des actions de communication communes, et notamment :

- Insérer la communication de Touraine Vallée de l'Indre dans les supports de communication et sites internet communaux en les adaptant en fonction des bassins de vie
- Coordonner et optimiser l'utilisation des panneaux lumineux
- Identifier d'autres axes éventuels de mutualisation des supports de communication



© Ghislain RENIER - Panneau lumineux de Montbazon

PRÉSERVER
ET METTRE
EN VALEUR
LE PATRIMOINE



6

PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE



ORIENTATION 1

Définir et recenser le patrimoine à protéger et à mettre en valeur

→PROJET

48. Réaliser un diagnostic du patrimoine du territoire à protéger et à valoriser

ORIENTATION 2

Utiliser le patrimoine comme vecteur de lien social et de bien vivre ensemble

→PROJET

49. Mettre en valeur et animer le patrimoine, les spécificités et savoir-faire locaux

ORIENTATION 3

Rendre attractif le territoire pour dynamiser le tourisme

→PROJETS

50. Renforcer l'attractivité touristique du territoire

51. Valoriser les itinérances touristiques : Indre à vélo, boucles équestres et circuits pédestres

52. Création de lieux marquants par la matérialisation visuelle de l'identité sur le territoire

53. Mettre en valeur le patrimoine grâce aux outils numériques

ORIENTATION 4

Préserver, aménager et améliorer le patrimoine pour le rendre accessible

→PROJETS

54. Protéger la population et les biens des risques d'inondation : Val de Bréhémont - Villandry et Vallée de l'Indre

55. Assurer la continuité écologique des cours d'eau

56. Sécuriser la ressource en eau, assurer une meilleure inter-connexion et favoriser la recherche en eau

57. Assurer la qualité des rejets d'eaux usées



→PROJET

48. Réaliser un diagnostic du patrimoine du territoire à protéger et à valoriser

OBJECTIFS :

- Protéger et valoriser la richesse patrimoniale et naturelle du territoire
- Identifier toutes les facettes du patrimoine à valoriser

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le territoire de Touraine Vallée de l'Indre recèle une richesse patrimoniale et naturelle, bien connue pour la partie monumentale de son architecture, mais aussi bien souvent méconnue sur d'autres parties. Pour pouvoir protéger et valoriser cette richesse, il est avant toute chose, nécessaire d'en identifier toutes ses facettes, en s'appuyant sur les acteurs déjà actifs dans ce domaine.

Les actions à entreprendre :

- Capitaliser les informations pour obtenir un état des lieux le plus exhaustif possible des ressources patrimoniales du territoire (patrimoine bâti, patrimoine naturel, biodiversité, paysages, moyens de protection mis en place, acteurs investis...) en s'appuyant sur les inventaires existants et grâce aux partenaires : communes, PNR, Conseil départemental sur les ENS, associations locales du patrimoine...
- Déterminer les axes de protection et de valorisation de ce potentiel patrimonial et les leviers potentiels pour la Communauté de communes



© Ghislain RENIER - Séchoir à chanvre à Bréhémont

→PROJET

49. Mettre en valeur et animer le patrimoine, les spécificités et savoir-faire locaux

OBJECTIFS :

Sur les bases du diagnostic du patrimoine qui sera réalisé, l'objectif pour la Communauté de communes sera de :

- Faire connaître le patrimoine du territoire tout en garantissant sa protection
- Jouer sur les marqueurs spécifiques au territoire et répondre à l'engouement de la clientèle pour les découvertes liées à l'expérience, au terroir et à la gastronomie

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les actions consisteront à développer des offres mêlant patrimoine, culture, tourisme et valorisation des savoir-faire et notamment :

- Permettre la réouverture de la Maison du Meunier (Moulin) à Pont-de-Ruan, site sous gestion communautaire
- Soutenir l'activité de l'Espace Culturel Osier Vannerie à Villaines-les-Rochers (site communautaire)
- Travailler à la création de circuits favorisant la découverte du patrimoine (ex : Circuit des Moulins)
- Travailler sur la manifestation « Sur les Chemins des Talents et Savoir-faire » proposée par la Communauté de communes



© Thomas VILAIN - Musée de l'Osier et de la Vannerie à VILLAINES-LES-ROCHERS

→PROJET

50. Renforcer l'attractivité touristique du territoire

OBJECTIFS :

- Accompagner et soutenir les projets (et porteurs de projets) contribuant au développement touristique du territoire
- Contribuer au renforcement de la qualification de l'offre en hébergement touristique
- Permettre un meilleur relais de l'information auprès des touristes
- Améliorer l'attractivité des Offices de tourisme
- S'adapter à l'évolution des attentes des visiteurs du territoire

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Dans le cadre de sa stratégie de développement touristique 2018-2023, la Communauté de communes développe des projets permettant de faire rester le touriste plus longtemps sur le territoire, notamment par une valorisation de la variété de la richesse de son offre, par l'amélioration de la qualité d'accueil et par le développement de projets innovants.

Les actions envisagées sont :

- La poursuite du soutien des projets contribuant au développement touristique du territoire entrepris par les communes (Fonds de concours tourisme) et par les acteurs privés et l'affinement des critères d'évaluation des projets liés à ces dispositifs

- Le renforcement de l'accompagnement des hébergeurs touristiques et du travail de sensibilisation pour la qualification de leur offre

- Projet de valorisation des bureaux d'accueil de l'Office de Tourisme : réaménagement des locaux de l'Office de Tourisme d'Azay-le-Rideau et engagement d'une réflexion sur le bureau d'accueil de Montbazou

- Lancement d'une réflexion sur le développement d'outils de relais de l'information au plus près des touristes (avec l'Office de Tourisme)



© Catherine TROADEC - Office de Tourisme Azay-le-Rideau

→PROJET

**51. Valoriser les itinérances touristiques :
Indre à Vélo, boucles équestres et circuits pédestres**

OBJECTIFS :

- S'appuyer sur la présence des grands itinéraires de randonnée : La Loire à Vélo, l'Indre à Vélo, le Chemin de St-Jacques de Compostelle, le GR3...
- Faire du développement du tourisme à vélo une priorité
- Valoriser la découverte du territoire par des circuits d'itinérance douce
- S'adapter à la demande des touristes et des locaux pour les activités de plein air favorisant la découverte des paysages et du patrimoine

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Dans le cadre de sa stratégie de développement touristique 2018-2023, la Communauté de communes cherche à exploiter le potentiel des atouts du territoire propices aux découvertes itinérantes.

Les actions envisagées consistent à :

- S'engager dans des opérations de valorisation de l'Indre à Vélo (lancement d'une marque de reconnaissance le long de l'itinéraire, achat de compteurs vélos...)

- Mieux équiper les véloroutes (aires d'arrêt, services, signalétique...)

- Créer une offre d'itinéraires de randonnée pédestre harmonisée, équilibrée et valorisante

- Poursuivre le développement des itinéraires de randonnée équestre

- Lancer une réflexion sur les aires de camping-car



© David DARRAULT - Azay-le-Rideau

→PROJET

52. Création de lieux marquants par la matérialisation visuelle de l'identité sur le territoire

OBJECTIFS :

- Créer une invitation à la découverte et attirer l'attention du visiteur en mettant en lumière des sites et particularités sur le territoire
- Encourager le visiteur à prolonger son séjour pour en découvrir toutes les richesses qu'elles soient très connues ou plus confidentielles

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Dans le cadre de sa stratégie de développement touristique 2018-2023, la Communauté de communes cherche à attirer le touriste de passage en visant des lieux stratégiques et jouant sur leurs atouts et spécificités. Elle a ainsi lancé un projet de valorisation et de caractérisation de portes d'entrée pour le territoire.

Les actions envisagées consistent en :

- La mise en place d'une œuvre d'art au croisement de l'Indre à Vélo et de la Loire à Vélo à Bréhémont : lancement d'un appel à projets auprès des artisans d'art afin de concevoir une œuvre à implanter sur la Levée de la Loire qui matérialisera visuellement les atouts et spécificités locales
- Une réflexion à mener pour la mise en place d'autres lieux « vitrine » sur le territoire
- La création d'une charte de signalétique touristique à l'échelle communautaire



© Ghislain RENIER - Oeuvre Bréhémont

→PROJET

53. Mettre en valeur le patrimoine grâce aux outils numériques

OBJECTIFS :

- Permettre aux visiteurs et aux locaux de (re)découvrir le patrimoine par de nouveaux moyens, plus interactifs, modernes et ludiques
- Apporter un complément à l'offre touristique de visite/découverte du territoire

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Dans le cadre de sa stratégie de développement touristique 2018-2023, et de sa volonté de faire (re)vivre le patrimoine, la Communauté de communes souhaite intégrer les nouvelles technologies de médiation et s'appuyer sur les outils numériques.

Les actions envisagées sont :

- Le développement d'un projet de valorisation virtuelle du patrimoine disparu. Le patrimoine est modélisé numériquement et proposé à la découverte du visiteur par une application mobile
- Réflexion sur d'autres projets de ce type



→PROJET

54. Protéger la population et les biens des risques d'inondation : Val de Bréhémont - Villandry et Vallée de l'Indre

OBJECTIFS :

Digues de Loire (Val de Bréhémont-Villandry) :

- Définir le périmètre pertinent du système d'endiguement à retenir
- Mise en commun des intentions hydrauliques à l'échelle des 4 EPCI d'Indre-et-Loire concernés par le Val de Bréhémont-Villandry afin de déposer un dossier d'autorisation du système d'endiguement porté par l'Etat, par dérogation, d'ici mi-2023
- Traduire par une forme juridique appropriée la coopération entre ces 4 EPCI permettant de mettre en place et gérer un système d'endiguement à cheval sur ces territoires et mettre en place une gouvernance partagée
- Consolider le financement de cette compétence, notamment dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature V

Vallée de l'Indre :

- Proposer des idées d'aménagements de protections collectives

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Digues de Loire (Val de Bréhémont-Villandry) :

L'Etat gère, pour le compte de la Communauté de communes, les digues domaniales jusqu'en janvier 2024.

Aux 15 km de digues domaniales de 1^{er} rang, il pourrait être intégrée au système d'endiguement, une partie du linéaire des digues de 2nd rang situées à la confluence de l'Indre avec la Loire (entre 9 et 17 km). Cette confluence est marquée par trois sollicitations hydrauliques sur les ouvrages : la Loire par débordement direct, la Loire par remontée depuis l'aval et l'Indre par débordement direct. Une étude de danger unique sera à réaliser.

Le futur système d'endiguement du Val de Bréhémont-Villandry étant à cheval sur plusieurs EPCI, une entité unique devra déposer le dossier de régularisation d'ici le 1^{er} juillet 2023, si la demande de dérogation est acceptée. Cette contrainte juridique se couple avec une exigence technique, puisqu'il n'est pas envisageable



© Catherine TROADEC- Guinguette de Montbazou

de découper ce système d'endiguement en deux systèmes distincts sans tenir compte de la réalité hydraulique.

Sur la base de ratios (en investissement 3 000 € du coût du km par an - hors éventuelle subvention et en fonctionnement 7 000 € du coût du km par an), il sera nécessaire de déterminer précisément le coût de cette compétence et de consolider son financement.

Vallée de l'Indre :

Après avoir identifié les secteurs où les enjeux sont plus forts qu'ailleurs (au regard de la densité de population concernée notamment), des propositions d'aménagement pourront être proposées.

→PROJET

55. Assurer la continuité écologique des cours d'eau

OBJECTIFS :

- Aménagement de bassins hydrographique (création ou restauration de zones de mobilités d'un cours d'eau, etc.)
- Entretien de cours d'eau (enlèvement des embâcles, débris, recépage de la végétation des rives, etc...)
- Continuité écologique par la protection et la restauration des sites, écosystèmes aquatiques des zones humides, actions sur les zones humides, restauration du milieu

DESCRIPTION DE L'ACTION :

La réalisation de ces objectifs passe par la conclusion de Contrats Territoriaux de Restauration des cours d'eau :

- sur la Vallée de l'Indre, il s'agit du Contrat territorial de Restauration de l'Indre Aval pour le secteur de Saché à Rigny-Ussé, ainsi que le Contrat Territorial de Restauration de l'Indre Médian pour le secteur de Courçay à Pont-de-Ruan.
- sur la Manse, il s'agit du Contrat territorial Manse-Ruau-Reveillon

D'autres actions sont également menées :

- la campagne de suivis de milieux
- la campagne de lutte contre les espèces invasives
- les interventions sur les moulins publics
- les actions de sensibilisation et de communication



© Ghislain RENIER - Indre à Esvres-sur-Indre

→PROJET

56. Sécuriser la ressource en eau, assurer une meilleure interconnexion et favoriser la recherche en eau

OBJECTIFS :

- Protéger la ressource en eau tant qualitativement et quantitativement
- Sécuriser l'alimentation des communes ne disposant que d'une seule ressource

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Protéger la ressource en eau

- Qualitativement, en veillant au respect des prescriptions réglementaires applicables dans les périmètres de protection et aires d'alimentation des forages du territoire
- Quantitativement en favorisant les économies d'eau (réutilisation des eaux pluviales tant chez les particuliers, les entreprises et les collectivités, sensibilisation)

Etude des interconnexions possibles

- Entre les communes du territoire
- Avec les territoires voisins

Rechercher de l'eau au Sud du territoire

Engager des études de recherche en eau sur le secteur de Sainte-Catherine-de-Fierbois et Villeperdue

Réaliser un nouveau forage pour les communes de Sainte-Catherine-de-Fierbois et Villeperdue



© Catherine TROADEC
Château d'eau de Sainte-Catherine-de-Fierbois

→PROJET

57. Assurer la qualité des rejets d'eaux usées

OBJECTIFS :

- Diminuer les rejets issus d'installations d'assainissement autonome en raccordant au réseau d'assainissement collectif l'ensemble des zones prévues dans le zonage d'assainissement des communes d'Esvres-sur-Indre et de Truyes
- Décharger la station d'épuration des Grands Regains à Esvres-sur-Indre
- Supprimer l'ensemble des installations d'assainissement autonome présentes dans le bassin d'alimentation des captages d'Esvres-sur-Indre

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Extension du réseau d'assainissement collectif des eaux usées d'Esvres-sur-Indre pour un raccordement à la nouvelle station d'épuration.

- Raccorder les hameaux du Paradis, de la Caillaudière, des Reçais, de la Huaudière et Basse Huaudière, de la Hardellière, de la Galerie, du Lochereau et de la Pommeraye
- Raccorder les secteurs d'urbanisation du Vallon II et de la Chaussée
- Raccorder la zone d'activités de Saint-Malo

Extension du réseau d'assainissement collectif des eaux usées de Truyes pour un raccordement à la station d'épuration des secteurs d'Esvres-sur-Indre et Truyes inclus dans le bassin d'alimentation des captages.

- Raccorder la rue du Château d'Eau
- Raccorder la rue de la Pigerie



© Ghislain RENIER- Station d'épuration d'Esvres-sur-Indre





DIRECTION DE LA PUBLICATION

Eric LOIZON

RÉDACTION

Services Touraine Vallée de l'Indre

Coordination : Camille HAINRY

CONCEPTION GRAPHIQUE

Pôle communication Touraine Vallée de l'Indre

Manon DELAVEAU

ILLUSTRATIONS

Manon DELAVEAU

IMPRESSION

Numériscann - 500 exemplaires

SOURCES CARTES & GRAPHIQUES

- Touraine Vallée de l'Indre
- IGN, BD Geofla
- IGN, BD admin Express
- Insee, Recensement de la population
- DDT37
- Géobase de Open street map
- Arcep
- Services cartographiques de diffusion des données GéoRisques
- DREAL Centre - Val de Loire
- BD Carthage
- Agence de l'eau Loire Bretagne
- ADEME
- Lig'air - INSEE
- ANCT
- Injep - Meos
- Observatoire des Territoires
- Finess
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
- Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- Commissariat général au développement durable (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire)
- SNIIR-AM
- EGB
- CNAM-TS
- EMC²
- Ministère de l'Intérieur
- CORINE Land Cover - CGDD-SDES
- Observatoire de l'artificialisation des sols
- Base Gaspar - DDRM

ARTANNES-SUR-INDRE • AZAY-LE-RIDEAU • BRÉHÉMONT •
CHEILLÉ • LA CHAPELLE-AUX-NAUX • ESVRES-SUR-INDRE
• LIGNIÈRES-DE-TOURAINES • MONTBAZON • MONTS •
PONT-DE-RUAN • RIGNY-USSÉ • RIVARENNES • SACHÉ
• SAINT-BRANCHES • SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS •
SORIGNY • THILOUZE • TRUYES • VALLÈRES • VEIGNÉ
• VILLAINES-LES-ROCHERS • VILLEPERDUE

